

L'Écho de Saint-François

JUILLET 2006

DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

VOL. 14 N° 8



AU
REVOIR!



L'ABBÉ
MICHEL

NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES BELLE ET ACCUEILLANTE



C.P. 128

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)

G0R 3A0

Tél. et fax: 418 259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Lorraine Lamonde	Présidente	259-2433
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEUR

Jean-Yves Lamonde	259-2433
Christian Gendron	259-7160
Raynald Laflamme	259-2659

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Raynald Laflamme

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Photo première page

Photos et traitement numérique: Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Patricia Proulx

Abonnement

Jean Gendron

Recrutement et membership

Jean-Yves Lamonde

Impression

Les Impressions Credo, Saint-François

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec

Culture
et Communications
Québec



Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégé ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	12,00\$	100,00\$
1/4 page	18,00\$	150,00\$
1/2 page	35,00\$	300,00\$
1 page	60,00\$	500,00\$
Petite annonce	2,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
Gratuit pour tous les résidents de Saint-François		

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	248-2572
Feu	911
Municipalité.....	259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

tirage certifié
AVDA
membre 2003

AMECO Association des
médias écrits
communautaires
du Québec





SOMMAIRE

60 ^e anniversaire de la chapelle.....	5
Saint-François fait ses adieux à l'abbé Michel.....	6-7
Message municipal.....	8
Un élan de générosité pour le jeune Mathieu Proulx.....	9
Chronique les tiques et les puces.....	10
Près d'un demi-million pour le Havre des Femmes.....	11
Les lieux d'enseignement touchés par la nouvelle loi sur le tabac...	11
Journée champêtre de la FADOQ.....	12
Une belle récompense de fin d'année.....	13
Souque-à-la-corde au Club Motoneige Le Petit Canton.....	14
Cour de l'école: Fermée pour l'été.....	14
Bonnes Vacances aux fermières.....	15
La recette des Fermières.....	16
Sortez et amusez-vous sur votre pelouse.....	17
Un nouveau site sur la pandémie pour les Québécois.....	18
Tourisme Chaudière-Appalaches invite.....	19
Début de notre 11 ^e saison de Baseball.....	20
Dojo Karate-do Berthier-sur-mer.....	21
Les jeunes et le téléphone cellulaire.....	21
Les Débrouillards.....	22
Pensée positive.....	23
Cassy, la bd.....	23
Au fil des jours.....	24
Les Petites annonces.....	25
L'Écho municipal.....	14 pages

PARC OLIVIER-TREMBLAY

Dévoilement officiel au canton Morigeau

.....
À l'automne 2001, nous avons célébré l'inauguration d'un nouveau parc au canton Morigeau. Il a été réalisé en partie dans le cadre des projets du millénaire dont l'apport financier nous a également valu les panneaux d'interprétation du site institutionnel. Le nom du parc sera dévoilé officiellement lors d'une petite cérémonie le 6 août prochain.

En 2005, à la lumière de recherches historiques, le conseil municipal décidait de personnaliser ce parc en le nommant: Parc Olivier-Tremblay. Le conseil honorait ainsi la mémoire de ce notable de Saint-François et soulignait l'apport de sa famille aux activités industrielles dans la municipalité.

Afin de concrétiser cette nouvelle appellation, une enseigne a été sculptée au nom d'Olivier Tremblay. De même un panneau d'interprétation relate la vie de cet homme et de ses fils qui ont assuré la relève. Il nous fait également connaître les principales installations, tels les barrages, les moulins et les aqueducs, qui ont rythmé l'histoire de la rivière pendant quelque deux cent cinquante ans.

Tous les sud-français et les sud-françaises sont chaleureusement invités à venir au parc Olivier-Tremblay, le dimanche 6 août à 13h45, pour le dévoilement de ces deux œuvres d'art. À la même occasion, vous y apprendrez sûrement des épisodes peu connus de l'histoire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Bienvenue à toutes et à tous. ☺



V o u s é t e s l e s b i e n v e n u s

Menus du jour
 Commandes pour apporter
 Réservation jusqu'à 50 personnes
 Restaurant: 259-7704



Bière froide
 Slush
 Essence

Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6 h à 23 h

Crnebec
DÉCOR
une division de

TERRASSEMENTS
Joncher
& Frères inc.



Pour mieux vous servir,
nous sommes ouverts
du lundi au vendredi
de 8h à 17h
et les samedis et dimanches
de 10 à 16h

TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

Afin de compléter votre aménagement paysager

Crnebec vous offre une variété
d'ornements de parterre tels:

les fontaines, bains d'oiseaux, statues et plusieurs
modèles de différentes grandeurs qui sauront
agrémenter votre décor.

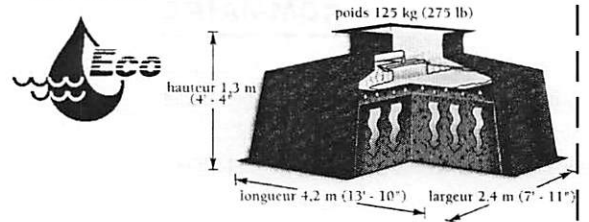
Venez nous voir!

Près de la sortie 369
de l'autoroute 20
115, rue Principale • St-Pierre
tél.: 241-5242 / 248-2585
fax: 241-5248 / 248-8387

n° de license RBQ: 2552 189929

Une solution performante, simple et compacte

**Système d'assainissement décentralisé
pour traiter vos eaux usées**



Spécialiste en:

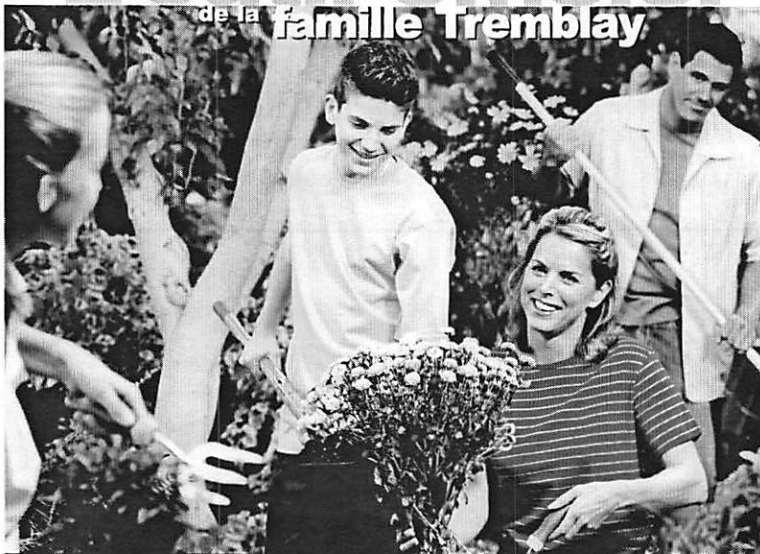
- ✓ excavation ✓ terrassement
- ✓ marteau hydraulique ✓ niveau au laser
- ✓ vente et installation de fosses septiques et champs d'épuration

De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé
✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE



Garant

L'outil officiel
de la **Famille Tremblay**



UNE GRANDE MARQUE D'OUTILS POUR CULTIVER LE PLAISIR DE JARDINER!

Il y a plus de 100 ans, Alphonse
et Téléspore Garant apposaient pour la
première fois le nom de Garant sur un outil
agricole. Depuis, ce geste a été répété des
millions de fois sur des milliers de pelles rondes,
de râteaux et de cisailles. Le nom de Garant s'est
répandu partout au pays pour en faire la marque
d'outils les mieux adaptés aux besoins des
jardiniers, tant amateurs que professionnels.

Garant

**L'outil officiel
des Canadiens**
depuis 1895

www.garant.com

60^e anniversaire de la chapelle

Notre-Dame-des-Prairies, belle et accueillante

par Raynald Laflamme

Notre-Dame-des-Prairies a été l'hôte d'une grande fête donnée pour le 60^e anniversaire de sa chapelle.

La fête des plus réussies a été marquée par le temps splendide qui prévalait en ce dimanche 18 juin. Du parvis de la chapelle, le curé Michel Talbot et les cocélébrants, les abbés Jacques Simard et Germain Laplante, ont pu célébrer l'office eucharistique en plein air au grand plaisir de quelque 250 personnes présentes. Les plus prévoyants avaient apporté leur chaise pliante ou sont arrivés sur le site près d'une heure avant la célébration prévue à 10h30 pour prendre place sur les quelques chaises mises à leur disposition. Rafrâichis seulement par une légère brise qui rendait moins pénible un soleil radiant, tous les autres sont demeurés debout tout au long de la célébration, précédée et suivie des allocutions d'usage.

L'abbé Jacques Simard y est allé d'une présentation historique de la chapelle. C'est ainsi que plusieurs ont appris en ce jour, que s'il y avait aujourd'hui

un anniversaire à célébrer, c'était le fait d'une promesse faite à la Vierge Marie par un des curés d'antan de la paroisse, l'abbé Louis-Henri Paquet. Si tous les jeunes de Saint-François engagés dans l'armée revenaient sains et saufs, une chapelle serait construite à la gloire de la Sainte-Vierge à qui il les avait tous recommandés. Promesses faites, promesses tenues! Le zèle et les convictions profondes du curé Paquet ont été par la suite le déclencheur de la générosité des paroissiens qui s'en suivie!

«Ce sanctuaire marial est donc un monument de la charité populaire qui reçut la consécration définitive le 23 octobre 1948», nous confie l'abbé Simard, soit un peu plus de deux ans après que les travaux d'excavation débutèrent en août 1946.

L'histoire de la chapelle et les faits marquants de son installation aux Prairies ne vous seront pas livrés dans ce texte. Le journaliste a préféré vous référer au recueil historique joliment présenté, au contenu historique fort et abondamment illustré mis en vente pour l'occasion avec une série d'autres produits souvenirs

afin de financer les travaux de réfection de la toiture, qui ont précédé de peu la célébration anniversaire. Pour se procurer ces items, il est possible d'en faire la demande au presbytère.

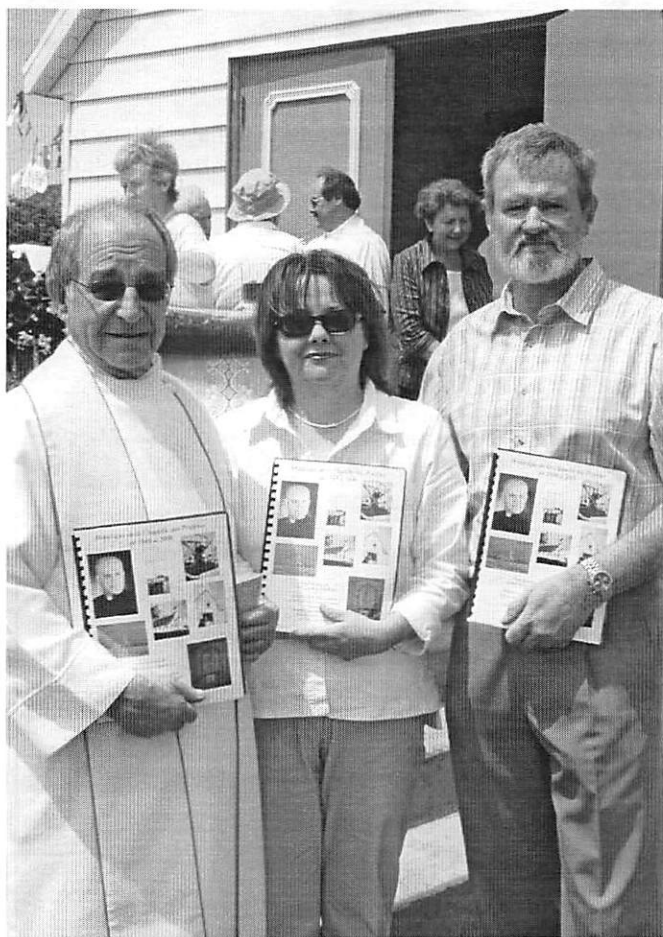
Pour revenir à la fête, une volée de ballons a teinté de blanc et de rouge le ciel chaud de Notre-Dame-des-Prairies donnant le coup d'envoi aux festivités qui ont suivi la célébration. Ce fut un moment de retrouvailles pour plusieurs anciens résidents de ce secteur et pour les autres un moment savoureux de fraternité de la communauté paroissiale. ☺



Lise Rémillard et Nicole Blais, appuyées d'une équipe de bénévoles, ont fait de cet anniversaire un moment inoubliable.



L'abbé Michel Talbot était visiblement heureux de présider cet office religieux rassembleur pour la communauté paroissiale de Saint-François.



L'abbé Jacques Simard, Marie Guimond, petite-fille de Rose-Anne Gendron, et Louis-Marie Garant ont produit pour l'occasion un recueil historique d'une grande qualité mis en vente avec d'autres items souvenirs au profit de la réfection de la toiture de la chapelle.

Saint-François fait ses adieux à

Merci pour la délicate attention

Un gros merci du plus profond de mon cœur pour la délicate attention que vous avez eu à mon égard le dimanche 25 juin. Ce fut une agréable surprise qui restera gravée longtemps dans ma mémoire. Mille mercis. ☺

Nicole Gendron



La communauté paroissiale a rendu hommage à deux personnes dévouées à leur Église: Nicole Gendron et Roland G. Laflamme.

Un geste reçu avec amour et reconnaissance

Merci pour la reconnaissance que vous m'avez manifestée le dimanche 25 juin marquant le départ de l'abbé Michel Talbot. Les fleurs reçues m'ont fait chaud au cœur. Merci à toutes les personnes qui ont coopéré avec moi durant toutes ces années. C'est un travail d'équipe. Merci à Nicole Gendron, Solange Laflamme, Nicole Morin, Claudine Paré, Julienne Corriveau et Gertrude Allaire.

Merci aussi à nos jeunes, toujours disponibles, qui accomplissent leur service à l'église avec amour, générosité et responsabilité. N'oubliez pas les jeunes que vous êtes importants à nos yeux. Nous avons besoin de vous.

Merci à tous les paroissiens qui nous ont supportées dans nos préparations liturgiques et qui ont répondu à nos appels depuis le début.

Merci à Jean Gendron qui, depuis de nombreuses années, offre son aide pour monter la crèche de Noël, met la main aux décorations à l'occasion de Pâques, de l'Avent et autres temps forts de l'année chrétienne. Merci à Gilles Théberge, notre sacristain.

Bonnes vacances à toutes et à tous! ☺

Rolande G. Laflamme

À notre ami l'abbé Michel

Au nom de tous les élèves de la paroisse de Saint-François du primaire et du secondaire, nous voulons aujourd'hui vous dire merci pour la formation spirituelle que vous nous avez donné au long de ces trois années passées avec vous.

Que ce soit pour la préparation à la première communion, à la confirmation et même pour la formation à la vie chrétienne des petits de 1^e et 2^e année, vous avez toujours parlé de façon claire et intéressante pour que nous comprenions l'importance de l'étape où nous étions rendu dans notre cheminement. Comme on dit nous les jeunes, c'était «full cool» de vous voir dans les cours de formation.

Dans les messes spéciales, même si c'était un peu gênant, on aimait ça monter autour de l'autel et faire le Notre Père avec vous, on se sentait comme Jésus avec ses apôtres.

Mais ce qu'on aime le plus, c'est quand on vous rencontre avec vos grands yeux clairs et votre bon sourire, on se sent accueilli et aimé.

Merci pour ce que vous êtes.

Même si nous sommes triste de vous voir partir, nous vous souhaitons d'être bien dans l'autre paroisse et nous garderons toujours un «super» bon souvenir de vous.

Ça serait «cool» de vous revoir des fois.

Salut et à la prochaine! ☺

Les jeunes de la paroisse de St-François
(Lu par Jean-Gabriel Théberge le 25/6/06)



BOUCHERIE
Richard
Morin

602, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) GOR 3A0



Service d'abattage

Viande de choix

Produits maison

Viandes marinées
pour méchoui et BBQ

Lundi-Mardi-Mercredi: 8h à 17h30
Jeudi-Vendredi: 8h à 21h
Samedi: 8h à 17h

SPÉCIAUX EN MAGASIN TOUTES LES SEMAINES

L'abbé Michel Talbot

À notre cher abbé Michel Talbot, curé de la paroisse de Saint-François. Cher Abbé Michel,

Au nom de tous les membres des comités bénévoles, nous voulons vous exprimer notre profonde gratitude et nos remerciements les plus sincères pour ces trois merveilleuses années où nous avons tous eu le privilège de travailler avec vous au bien-être spirituel de notre paroisse qui, comme vous, nous tient à cœur.

Merci de nous avoir accepté comme nous étions tous, avec nos forces et nos faiblesses.

Merci d'avoir pris le temps avec ceux qui en avait besoin et d'avoir respecté ceux, qui parfois, allaient trop vite.

Merci d'avoir accompagné nos jeunes vers les sacrements du pardon et de l'Eucharistie et les plus grands vers la confirmation. Vous avez su leur expliquer, dans des mots simples, la force et la grandeur de notre belle religion catholique. Vous leur avez donné le goût de s'impliquer dans l'Église et leur avez fait comprendre qu'ils avaient tous un rôle et une place importante dans notre communauté chrétienne.

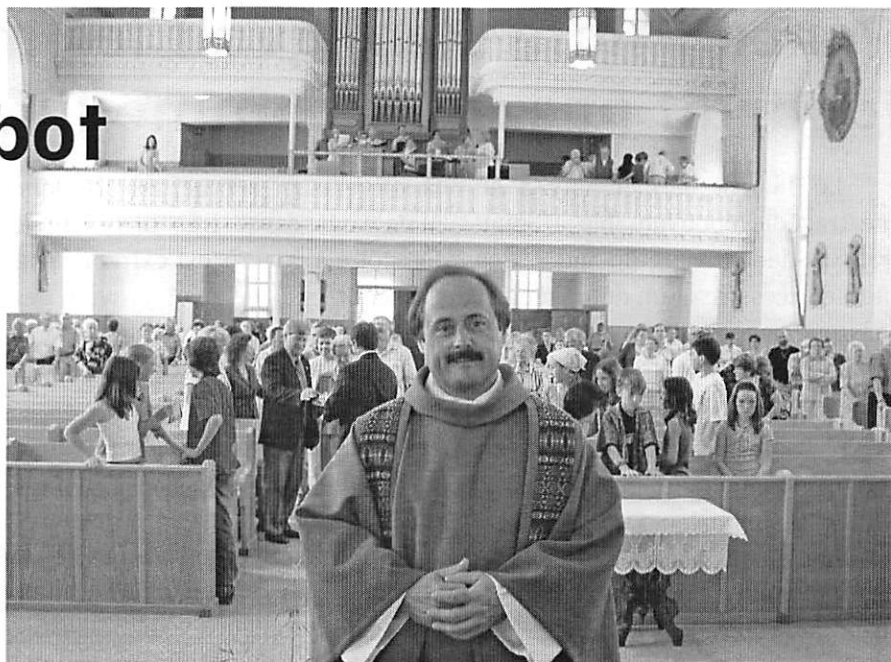
Merci pour la simplicité et la richesse de vos homélies. Il y avait toujours un petit quelque chose que nous retenions et que nous pouvions pratiquer d'une semaine à l'autre ou tout le moins, qui nous avait assez accroché pour y penser quelques jours.

Vous avez redonné à certain le goût de revenir à la messe, pour d'autre, une façon plus simple et plus tangible de vivre leur vie de chrétien et de chrétienne, pour d'autre encore, vous avez démystifié la complexité de l'Église et de ses écrits et facilité leur vision pour ainsi les stimuler à revenir et vivre ces belles cérémonies ou à s'engager pour le bien-être de la paroisse dans le bénévolat ou autre.

Merci pour tout cela et tout le reste.

Nous voulons également vous souhaiter un bel apostolat dans cette nouvelle cure qui vous est assignée, la paroisse de Saint-Jean-Port-Joli. Que Dieu vous accompagne. Nous sommes sûr que, comme avec nous et sur les traces du Bon Pasteur, vous saurez guider ces gens et accomplir un travail tout aussi extraordinaire qu'ici. Ne soyez cependant pas surpris, certains dimanches pendant la messe, de reconnaître dans la foule, quelques visages de Saint-François et à l'inverse, il nous fera toujours plaisir de vous accueillir dans notre belle paroisse.

Merci l'abbé Michel, nous vous gardons dans nos prières et soyez heureux. ☉



Remerciements à tous les paroissiens et paroissiennes de St-François

Le 25 juin dernier, me fut rendu un bel hommage auquel je voudrais faire écho. Au cours d'une très belle célébration, on a pu se dire les uns aux autres notre appréciation et notre reconnaissance mutuelles. Pour exprimer ma gratitude, je reproduis ici pour tous les paroissiens et paroissiennes quelques passages de l'adresse que j'ai lue à la fin de la célébration.

Après trois ans comme curé de St-François, je tiens à vous dire que je garderai de votre belle communauté de très beaux souvenirs. J'ai passé parmi vous trois belles années enrichissantes. Je me suis toujours senti bien accueilli, soutenu, épaulé, et tout ceci a contribué à me rendre heureux dans l'accomplissement de mon ministère presbytéral.

Comme vous le savez, ce fut ma première expérience comme curé et je me considère vraiment chanceux, voire béni, de l'avoir faite à Saint-François et à St-Pierre, terreau dans lequel s'enracinent mes liens familiaux. Depuis le jour de mon arrivée, vous m'avez toujours été très sympathiques et je garderai de chacun et de chacune de vous un excellent souvenir. À travers les différentes interventions pastorales que j'ai eu à accomplir, il m'a été donné de découvrir des gens de foi, de charité et d'espérance, généreux et engagés, qualités qui font de vous une communauté chrétienne vivante et qui sait se prendre en mains.

L'un de mes principaux objectifs comme curé était de faire connaître Dieu et sa Parole. J'espère avoir réussi, ne serait-ce que de façon

partielle. J'ai essayé de le faire en diverses occasions, que ce soit lors des rassemblements dominicaux, des baptêmes, mariages et funérailles, des rencontres de catéchèse avec les jeunes, ou tout simplement dans les échanges amicaux que nous avons pu avoir entre nous.

Je ne nommerai personne en particulier, mais je tiens à dire à chacun et à chacune d'entre vous mes plus sincères remerciements. À vous, avec qui j'ai travaillé de façon plus étroite, collaborateurs immédiats, membres des différents conseils, comités ou mouvements de la paroisse, à vous qui intervenez et rendez service régulièrement ou occasionnellement aux différents niveaux de notre vie paroissiale, je vous dis à tous un gros merci pour votre précieuse collaboration et pour votre amitié. Je vous remercie tous de votre accueil chaleureux, de votre indulgence et de votre compréhension. Bref, à vous tous paroissiens et paroissiennes de Saint-François, je vous dis mon amitié et mon attachement sincère.

Je vous informe que la célébration d'accueil à Saint-Jean-Port-Joli aura lieu le samedi soir, 5 août, à 19h30. Le Conseil de Fabrique de St-Jean et moi vous invitons à cette célébration. Je serai heureux de vous y rencontrer. Et n'hésitez pas à venir à St-Jean ou à arrêter si vous passez par là. Cela nous fera plaisir, ma mère et moi, de vous saluer.

Grand merci à tous et au plaisir de nous revoir. ☉

Michel Talbot

Ponce Pilate s'en lavait les mains, il ne faudrait pas faire comme lui...

Le 18 mai dernier, il y a eu une tragédie épouvantable à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Une vitesse excessive et un dépassement dans une zone ne permettant pas par un chauffard ont causé la mort d'une personne qui prenait une simple marche.

Est-ce que ça aurait pu être évité?

J'ai reçu quelques appels où les gens me demandaient si la municipalité comptait faire quelque chose. J'ai reçu quelques propositions comme:

- Baisser la limite de vitesse
- Surveillance accrue des policiers
- Ajout d'arrêt-stop

Certes, ce sont tous des moyens qui pourraient aider, surtout

la surveillance accrue des policiers. Mais vous savez très bien que le territoire à couvrir est extrêmement grand et qu'il ne peut y avoir des policiers à tous les coins de rue. Par contre, les gens peuvent collaborer avec la Sûreté du Québec.

Quand vous voyez sur le territoire de la municipalité des chauffards qui ont des comportements dangereux, n'hésitez pas à appeler la Sûreté du Québec. Si vous reconnaissez les individus ou encore vous relevez le numéro de plaque d'immatriculation, communiquez-le à la police.

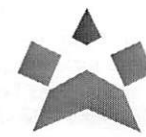
Surtout, n'ayez aucune crainte de représailles car votre plainte sera anonyme. D'ailleurs, c'est le devoir du citoyen de dénoncer l'individu

qui a un comportement dangereux vis-à-vis les autres. Passer outre, en se disant ça ne me regarde pas ou encore d'autres vont appeler à ma place, n'aidera pas à endiguer le problème de la vitesse excessive, dans le village particulièrement.

Donc, s'il vous plaît, collaborez avec la Sûreté du Québec et je le répète, votre appel sera confidentiel et ne sera pas dévoilé. Le numéro pour rejoindre la Sûreté du Québec est le 248 3705 et ce 24 heures sur 24.

Cessons de jouer à l'autruche et je suis persuadé que notre village redeviendra plus sécuritaire. ☺

**Yves Laflamme, directeur général
LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-
DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD**



MORIGEAU-LÉPINE

25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec) G0R 2G0
Tél.: (418) 259-7721 Fax: (418) 259-7725

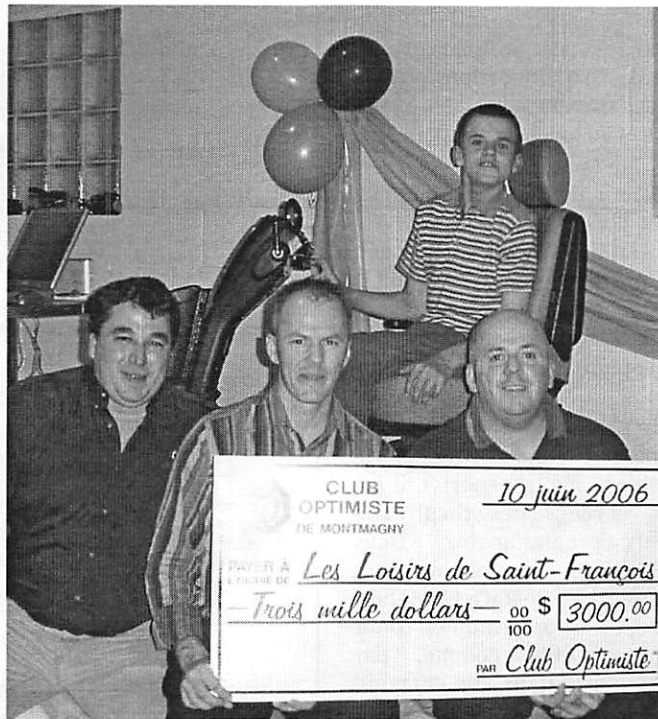
Un élan de générosité pour le jeune Mathieu Proulx

par Joannie Corriveau

Le 10 juin dernier s'est déroulé à Saint-François, un souper ainsi qu'une soirée bénéfique organisés par le club Optimiste de Montmagny. Les fonds amassés durant cette soirée étaient destinés au jeune Mathieu Proulx de Saint-François, âgé de douze ans et atteint de paralysie cérébrale.

La soirée s'est tenue au centre des loisirs où 300 personnes se sont rassemblées afin d'aider à la cause de ce jeune résidant de notre communauté. Le but de cette levée de fond était de redonner à Mathieu une certaine qualité de vie en lui procurant un fauteuil électrique adapté, un beau geste qui aidera certainement le jeune Mathieu à améliorer son quotidien.

Nombreux sont les gens qui ont répondu à l'appel et qui ont pris part au souper ainsi qu'à la soirée. La tenue de cet événement a également été un moment de rassemblement au



De gauche à droite : Frédéric Jean, organisateur de la soirée, Jean Morin, président des Loisirs de St-François, Jocelyn Bernier, président du Club Optimiste de Montmagny, et Mathieu Proulx sur son nouveau quadriporteur.

Bravo Mathieu!

Quelle belle soirée nous avons eue. Le Comité des Loisirs tient à remercier tous les gens présents au souper bénéfique organisé pour Mathieu Proulx. Un gros merci au Club Optimiste de Montmagny pour cette belle réussite. Un merci tout spécial à M. Frédéric Jean pour l'organisation de cette soirée et aussi à M. Stéphane Dumas pour l'animation au cours du souper. Merci aussi à Madame Pelletier gagnante du moitié-moitié pour la remise de 200\$ aux Loisirs, votre geste est très apprécié de tous. Encore une fois, Bravo Mathieu, ne lâche pas, nos pensées sont avec toi.

Le Comité des Loisirs

sein des résidants de la paroisse. La soirée a débuté par un souper et s'est poursuivie sur le rythme entraînant du duo musicale «Pic-Blanc».

Le club Optimiste de Montmagny a profité de l'occasion pour remettre au comité des loisirs de Saint-François les profits de cette soirée, d'abord estimés à 3000\$, mais qui se sont plutôt avérés à 4000\$, signe qui démontre que de nombreuses personnes se sont déplacées à ce rendez-vous. La popularité de l'événement est une preuve de la générosité encore bien présente de nos jours, même dans une société individualiste comme la nôtre. Cette soirée a, de plus, contribué à améliorer la vie de Mathieu, ce qui n'est pas peu dire.

Le club Optimiste de Montmagny tient à remercier toute la population pour cet élan de générosité.

La Coop
Rivière-du-Sud

Saint-François :
(418) 259-7715

Berthier-sur-mer :
(418) 259-7718

La Durantaye :
(418) 884-2802



Vos plantes souffrent de la chaleur, pourquoi ne pas leur donner un coup de pouce. Nous avons tout ce qu'il vous faut pour leur redonner un regain de vie.

Vous souffrez de la chaleur vous aussi, et bien passez nous voir, nos vendeurs vous conseilleront sur le meilleur choix pour vos besoins ; air climatisé, ventilateur, gazebo, etc. !

Passez nous voir !



Votre robot personnel

par François Faguy

Une nouvelle espèce d'humanoïde est née, le Robosapien. Il mesure 2 pieds. Il marche sur 2 jambes. Il a 67 fonctions préprogrammées. On le programme avec une manette semblable à celle de votre téléviseur. Il réagit aux sons et au toucher. Et il parle...

Une publicité dans un magazine technique du mois dernier m'a fait découvrir ce «jouet». On y annonçait la version 2 de Robosapien. La version 1, lancée il y a 2 ans s'est méritée le titre de jouet de l'année de l'Association allemande du Jouet. Le Canadian Toy Testing Council lui a décerné la cote 3 étoiles et le recommande pour les enfants de 6 à 9 ans... Avec tous ces éloges, pourquoi chaque foyer n'a-t-il pas encore son Robosapien? Pour un jouet, Robosapien est plutôt dispendieux. Mais il y a peut être plus sous le capot.

Robosapien est remarquable parce qu'il peut faire une grande variété de mouvements comme se pencher, ramasser ou pousser des objets, les transporter. Il est muni de senseurs et réagit à des stimuli extérieurs. Le tout est programmable. Dans la version 2, le programme peut comprendre jusqu'à 64 étapes. On peut même le programmer pour faire un travail utile comme, par exemple, ranger les jouets dans une chambre d'enfant. Songez qu'il y a 10 ans à peine, les grands experts à construire un robot qui pouvait se tenir debout sur des membres articulés...



Robosapien me rappelle l'époque héroïque des années 70 où un micro-ordinateur était muni de 4 kilo-octets de mémoire vive (vous avez bien lu, c'était 4000, pas des milliards ni des millions comme aujourd'hui). On utilisait un magnétophone pour enregistrer programmes et données. Les composantes électroniques étaient facilement accessibles au bricoleur en herbe parce qu'ils n'avaient pas de boîtier. Le téléviseur familial servait de moniteur. Et les articles publiés par plusieurs magazines fournissaient aux amateurs les plans de modifications et d'améliorations ainsi que des logiciels. De nombreux leaders de l'industrie de l'informatique ont ainsi fait leurs premières armes!

Une recherche rapide sur Internet m'a permis de constater qu'il y a une importante communauté d'amateurs. On trouve des plans pour le modifier et l'améliorer ainsi que des programmes utiles ou simplement amusants. Qui sait, le prochain leader de l'industrie de la robotique sera peut-être un ado qui bricole son Robosapien dans sa chambre. En effet, ce n'est pas un jouet; c'est plutôt un outil d'apprentissage de la robotique. Son concepteur, Mark Tilden, est un physicien, spécialiste de la robotique qui a travaillé pour la NASA, DARPA et le Jet Propulsion Laboratory. Pour plus de détails, consultez le site Web officiel: www.robosapienonline.com. J'aimerais mieux un Robosapien qu'un nain de jardin, mais mon épouse n'est pas convaincue. Quelqu'un a une suggestion?

Je vous invite à lire les numéros précédents sur mon site Web à l'adresse <http://pages.globetrotter.net/ffaguy> et à me faire parvenir vos commentaires à francois.faguy@caramail.com ou au (418)247-5104.

Tous droits réservés, (c) 2006, François Faguy.

On s'en occupe!

ASSURANCES AUTO, HABITATION, COMMERCIALE



Pierre Paré
COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGES

Denise Prévost
SOUSCRIPTRICE

Bernard Giasson
COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGE

PLACEMENTS ET SERVICES FINANCIERS



Réal Fontaine
CONSEILLER EN SECURITE FINANCIERE

Frédéric Picard
CONSEILLER EN SECURITE FINANCIERE

Bertrand Bélanger
CONSEILLER EN SECURITE FINANCIERE

Francis Fontaine
CONSEILLER EN SECURITE FINANCIERE

Un choix de confiance!

AFL
Groupe Financier
RESULTATS ASSURES

248-3358
234, boul. Taché Est, Montmagny

FERME HORTICOLE

Lajoie



Conception, réalisation
et entretien paysager
Centre-jardin
Producteur de vivaces
et d'annuelles



330, boul. Saint-Vallier
Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0
Tél.: (418) 884-3124

Près d'un demi-million pour le Havre des Femmes

Le député de Montmagny-L'Islet et adjoint parlementaire au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Norbert Morin, est fier d'annoncer que le Havre des Femmes bénéficiera d'une aide financière de 499 607 \$ en budget de fonctionnement pour l'année 2006-2007.

«En 2003, mon gouvernement s'est engagé à soutenir les maisons d'hébergement pour les femmes violentées et les différents organismes venant en aide aux femmes victimes d'abus et à leurs enfants», a déclaré M. Norbert Morin.

«Le phénomène de la violence conjugale est une problématique fort complexe. Si on veut combattre ce fléau efficacement, il faut aller plus loin et démontrer une détermination qui se traduit par des gestes immédiats, concrets et soutenus. Ceux-ci viendront réduire de façon significative le nombre de femmes et d'enfants qui sont victimes de violence», a souligné le député.

Pour votre information

Les lieux d'enseignement touchés par la nouvelle loi sur le tabac

Depuis le 31 mai est entrée en vigueur la Loi modifiant la Loi sur le tabac, une loi qui a des incidences pour tous les élèves, le personnel et les visiteurs qui fréquenteront les lieux d'enseignement et les terrains appartenant à la commission scolaire de la Côte-du-Sud.

Le 1er septembre 2006 est une date importante dans l'application de la Loi modifiant la Loi sur le tabac. À compter de cette date, il sera interdit à quiconque de fumer sur les terrains d'une école primaire et secondaire. De plus, il sera toujours interdit de fournir du tabac à un mineur sur les terrains ainsi




«Je tiens à féliciter toute l'équipe du Havre des Femmes pour leur travail remarquable. Ces femmes de passion dispensent l'aide nécessaire aux victimes de violence conjugale et leur assurent toute la sécurité à laquelle elles ont droit afin de préserver leur intégrité physique et psychologique. L'égalité, la dignité humaine, la solidarité et la responsabilisation de tous les membres de la société dans la poursuite d'une justice sociale font partie intégrante des valeurs que nous défendons», de conclure Norbert Morin. ☉

**Source: Mireille Thibault, Attachée politique
Bureau du député Norbert Morin**

que dans l'école. Les dispositions contenues dans cette loi visent tout le monde, c'est-à-dire les élèves, les enseignants, les autres membres du personnel et toute personne qui visite l'établissement. Toute personne qui contrevient aux dispositions de la Loi s'expose aux recours prévus. Merci de l'attention que vous porterez à cette présente loi.


Le mercredi 21 juin marquait la fin des classes et le début de la prochaine année scolaire sera le mercredi 30 août. Nous vous souhaitons un agréable été! ☉



Montmagny Volkswagen
VENTEMTYVW@GLOBETROTTER.NET

JACQUES DUMONT
DIRECTEUR DES VENTES

VENTE - OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
9 HEURES À 21 HEURES



MONTMAGNYVW.COM

160, boul. Taché Ouest, MONTMAGNY (QUÉBEC) G5V 3A5
Tél.: 418 • 248 • 0057 Fax: 418 • 248 • 2959


Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE
ESTIMATION GRATUITE

256, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-7700
SANS FRAIS: 1 800 463-4877



Journée champêtre de la FADOQ

La FADOQ secteur Pascal-Taché invite les aînés à sa journée champêtre le jeudi 20 juillet à la Seigneurie des Aulnaies. La journée se tiendra beau temps, mauvais temps.

Les réservations se prennent avant le 14 juillet. Pour vous procurer vos cartes à Saint-François, demandez Joseph-Aimé Blais au 259-7866 ou Philippe Lamonde au 259-2023.

Bienvenue à toutes et à tous, membres et non-membres.

Programme de la journée

9h Accueil des participants

10h Début des activités

Intérieur

jeux de cartes, baseball-poche et ceux que vous apporterez.

Extérieur

jeu de pétanque (sur pelouse ou terre) si la température le permet, baseball-poche, marche, visite du moulin, en petit groupe, à des heures précises.

11h45 Repas-buffet (max. 80 personnes à la salle des censitaires) consommé chaud, salades, sandwich, crudités en trempettes, viandes froides (jambon et rôti de porc), gâteau au gruau, café et thé

13h30 Reprise des activités

concours amical de chapeaux de paille avec musique; visite du moulin, en petit groupe, à des heures précises.

Coût

Membre avec la carte FADOQ 11,50\$

Non-membre 12,50\$

Trajet

Autoroute 20, sortie Saint-Roch-des-Aulnaies; route 132, direction ouest; 525, de la Seigneurie. ☉

Êtes-vous prêts pour décembre 2006 ?



Vos chèques auront bientôt une toute nouvelle image !

À compter du 31 décembre 2006, tous les chèques canadiens devront répondre aux nouvelles spécifications de l'Association canadienne des paiements (ACP). **ÊTES-VOUS PRÊTS À FAIRE FACE À TOUS CES CHANGEMENTS?** Aux Impressions Credo, nous sommes prêts et nous vous offrons une gamme de services sur mesure pour la conception et l'impression de vos nouveaux chèques et autres formulaires d'affaires.



1010, rue Renault
Saint-Jean-Chrysostome
(Québec) G6Z 2Y8

11, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0



Tél. : 418 839-7207 • Téléc. : 418 839-1665

Sans frais : 1 888 839-7207 • Courriel : imp.credo@qc.aira.com

Informez-vous : cheque.credo@qc.aira.com

Invitation à nos voisins lecteurs de l'Écho de St-François

à famille en fête



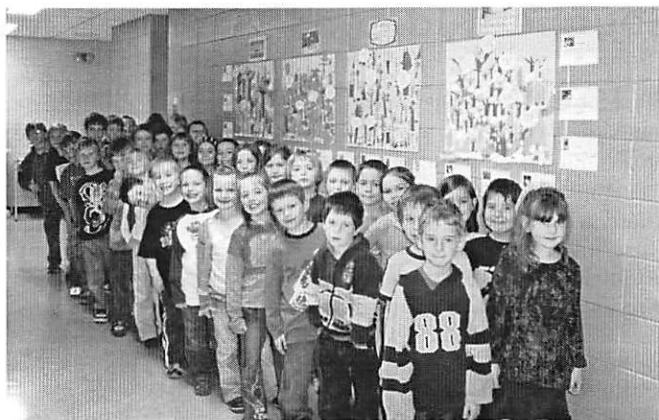
Le comité de développement local de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud vous invite à sa **journée champêtre au village** qui se tiendra **le 5 août prochain** sur le terrain des loisirs.

Horaire de la journée

- | | |
|-----------|---|
| 9h à 13h | Marché aux puces dans le stationnement du chalet des loisirs |
| 10h | Ouverture des jeux gonflables |
| 10h30 | Maquilleurs |
| 12h | Pique-nique familial sur le terrain de balle
Service de casse-croûte sur place |
| 13h à 16h | Ballades à cheval au village pour toute la famille |
| 13h | Tournoi de fer (inscription sur place) |
| 13h | Tournoi de Volley Ball (inscription sur place) |
| 13h | Pétanque - parties amicales au boulodôme |
| 15h | Chasses aux trésors pour les enfants au local des loisirs (inscription sur place) |
| 16h30 | Épluchette de blé d'inde- couronnement d'un roi et d'une reine |
| 17h | Souper hot-dog et blé d'inde
À prix accessibles pour tous |
| 18h | Spectacle des jeunes talents de chez-nous |
| 20h | Soirée dansante avec le groupe <i>Temps-danse</i> et accordéon.
Apportez vos chaises et vos couvertures. |

Il y aura un service de restauration et de bar sur place à prix très abordable.

Invitez vos parents et amis(es) à se joindre à vous pour participer à cette journée qui vous est destinée.



Caisse populaire de la Rivière du Sud Une belle récompense de fin d'année pour les élèves de La Francolière

À l'École primaire La Francolière de Saint-François, le 18 mai dernier, la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud a fait des heureux. En effet, les élèves des classes de 1^{re} et 2^e années se sont vu remettre un prix de 300\$ pour une sortie de fin d'année et les deux enseignantes Mmes Ginette Talbot et France Campagna, quant à elles, ont mérité un certificat-cadeau de 100\$ dans un restaurant de leur choix. Nos récipiendaires avaient participé au concours «ÉcoleLogique Desjardins» en montant un projet de classe sous le thème «Pour que la forêt se raconte». Ce concours était destiné à toutes les écoles primaires du Québec qui offre le service de la Caisse scolaire Desjardins. Bravo pour votre belle participation et merci aux enseignantes pour leur implication à l'éducation de l'économie chez nos jeunes, ils sont notre avenir. ☺

Sur les photos: La remise officielle du don a été effectuée par M. Christian Fournier, directeur général de la caisse



et Mme Fabienne Garant, responsable de la clientèle étudiante à Mmes Ginette Talbot et France Campagna accompagnées de leurs élèves de 1^{re} et 2^e années. Était présent également, M. Pierre Côté, directeur de l'École La Francolière.

Souque-à-la-corde au Club Motoneige Le Petit Canton

C'est le samedi 15 juillet 2006 à compter de 19h que le Club Motoneige Le Petit Canton organise une grande activité de Souque-à-la corde. Cette activité se déroulera à son relais situé au 772 Montée de la Station à Saint-Vallier, tél.: (418) 884-3939.

Une bourse totale de 1500\$ sera remis aux gagnants des différentes catégories, classes hommes et femmes. Le coût d'inscription est de 50\$ par équipe (5 concurrents par équipe). Le Club invite tous les intéressés à former leur équipe et à s'inscrire tôt. C'est l'occasion idéale à tous les organismes de la ré-

gion (clubs sportifs, dépositaires, ateliers, etc) de former leur équipe et ainsi faire connaître leurs couleurs!

Toute la population est invitée. Le site sera ouvert à compter de 15 heures. Le coût d'entrée sera de 5\$ par personne et 2\$ par enfant de 5 à 11 ans. Bars extérieur et intérieur ainsi que hot-dogs et rafraîchissements seront disponibles sur place. En soirée, une disco s'exécutera à l'intérieur du relais. Animation et beaucoup de plaisir seront au rendez-vous! Pour information et inscription, communiquez avec Sylvain Tanguay au 243-3623 ou avec Nathalie Lemieux au 243-3960. ☎

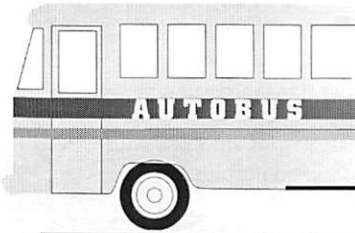
Source: Claude Desnoyers
Club Motoneige Le Petit Canton

Cour de l'école: Fermée pour l'été

Nous désirons informer la population que la cour d'école sera fermée durant l'été afin de réaménager celle-ci. Il y aura préparation du terrain en enlevant les structures existantes et en semant certaines zones. Par la suite, nous installerons les nouveaux équipements récréatifs qui seront disponibles qu'à compter du 30 août prochain. Nous vous demandons de bien vouloir respecter la clôture qui sera érigée dans le but de vous informer que la cour est fermée. Dès le 30 août, il sera possible pour les élèves de l'école de jouer à nouveau dans la cour durant la journée. Toutefois, il est important de mentionner que la cour demeure disponible en tout temps pour nos élèves durant les heures d'école. À compter de 17h00, les enfants accompagnés d'un adulte pourront également en profiter.

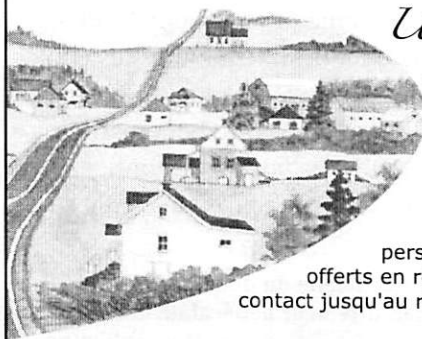
Merci de votre collaboration et bon été! ☎

Pierre Côté, directeur



Simone Simard, prop.
10, chemin des Prairie Est
Saint-François
(Québec) GOR 3A0
L.S.B.C. inc.
Tél.: (418) 259-7140
Fax: (418) 259-7140

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.

Des services personnalisés entièrement offerts en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre



Richard Galibois, agent
259-7405

Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie

AUTOPRO. GARANTIE NATIONALE

Tant que vous êtes propriétaire de votre véhicule

CARROSSERIE

- Service de «Frame master»
- Voitures de courtoisie
- Installation de pare-brise
- Estimation GRATUITE

**Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!**

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e rue, Montmagny
Tél.: (418) 248-5622 - Rés.: (418) 248-6072
Fax: (418) 248-7071

PLUS DE 43 ANS D'EXPÉRIENCE

Bonnes Vacances aux fermières

Les fermières ont terminée leur année lors de l'assemblée annuelle tenue le 14 juin. Cette réunion fut l'occasion d'honorer celles qui ont participées au succès du Cercle. C'est avec plaisir que Mme Aline Bussières a été choisie l'artisane de l'année et Mme Mireille Fournier la fermière idéale. Les artisanes qui se sont illustrées au congrès régional sont: Lucienne Roy, Monique Campagna Laflamme, Huguette Bouffard et Marie-Hélène Boulet Paré. Les participantes à notre exposition locale lors du souper spaghetti

le 16 mai, furent récompensées. Des remerciements ont été faits à Mesdames Gertrude B. Allaire et Julienne Corriveau ainsi que Bibiane Laliberté pour leur dévouement aux métiers. Il y avait élection au poste de vice-présidente, au poste de secrétaire-trésorière et au poste de conseillère n° 2. Le poste de présidente a été comblé par Mireille Fournier pour terminer le mandat. Nous avons souligné le beau travail de Mme Lucette Tanguay Garant qui a consacré trois années au comité dossier, conseillère N° 2.

Voici le conseil

Présidente: Mireille Fournier
 Vice-Présidente: Monique Fiset
 Secrétaire-trésorière: .. Denise Blais Bernard
 Conseillère N° 1: Huguette Bouffard
 Conseillère N° 2: Lucienne Roy

Bonnes Vacances à toutes et l'on se donne rendez-vous en septembre. ☉

Le conseil des Fermières

M. Christian Fournier, directeur général de la Caisse populaire de la Rivière-du-Sud a réuni un chèque de 500\$, au Cercle. Mme Mireille Fournier, reçoit le chèque au nom du conseil des fermières. Ce montant permettra de défrayer les coûts de participation de ses membres au congrès de l'association des Cercles des Fermières du Québec.



Paul Crête, député
 Montmagny/L'Islet
 Kamouraska/Rivière-du-Loup

66, rue du Palais de Justice
 Montmagny (Qc) G5V 1P5

Tél.: 248-1211



Le Café du Havre

Tout l'été...
 Tout l'été...
 Tout l'été...

Heure d'ouverture
 Nous sommes ouverts
 7 jours sur 7 de 8 heures à la fermeture.

Profitez de
 la vue exceptionnelle
 à partir de notre nouvelle
 terrasse.

Havre: 259-2953 (8h30 - 16h30)
 ou Café: 259-2364
 120, rue de la Marina • Berthier-sur-Mer



Exposition locale du Cercle des fermières de St-François lors du souper spaghetti tenue au Centre des loisirs le 16 mai dernier.

La recette des Fermières

Bagatelle aux fraises et sherry

Gelée:

- 1 l 4 tasses de gâteau quatre-quarts coupé en cubes
- 45 ml 3 c. à table de sherry doux
- 500 ml 2 tasses de fraises fraîches tranchées
- 1 1^{paq} (85 g) de poudre pour gelée JELL-O aux fraises

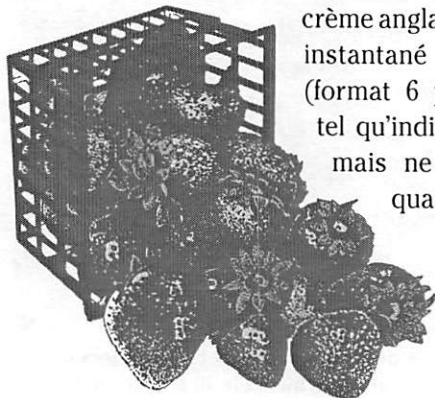
Crème anglaise:

- 1 1^{paq} (format 6 portions) de pouding et garniture pour tarte JELL-O à la vanille*
- 45 ml 3 c. à table de sherry doux
- 1 l 1 contenant de garniture fouettée COOL WHIP, décongelée

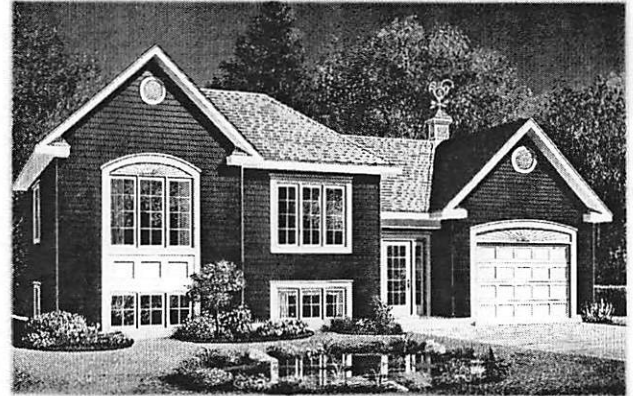
Gelée: Déposer les cubes de gâteau dans un grand bol de services de 10 tasses (2,5 l); arroser de 3 c. à table (45 ml) de sherry. Ajouter les fraises. Préparer la poudre pour gelée selon la méthode de Prise Rapide sur l'emballage. Déposer la gelée légèrement épaissie sur les fruits. Réfrigérer jusqu'à ce que la gelée soit prise.

Crème anglaise: Cuire le mélange à pouding et garniture pour tarte tel qu'indiqué sur l'emballage, en augmentant le lait à 3^{1/2} tasses (875 ml). Déposer une pellicule de plastique sur la surface et réfrigérer 40 min. Incorporer le sherry. Incorporer délicatement 1 tasse (250 ml) de garniture fouettée dans le pouding. Déposer sur la gelée prise dans le bol. Réfrigérer au moins 2h. Décorer avec le reste de la garniture fouettée et si désiré, ajouter des noix et des fraises supplémentaires. Donne 10 portions.

*On peut préparer la couche de crème anglaise avec du pouding instantané JELL-O à la vanille (format 6 portions). Préparer tel qu'indiqué sur l'emballage mais ne pas augmenter la quantité de lait. ☉



Offrez-vous une maison adaptée à votre style de vie

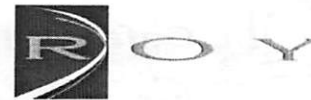


- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web: www.maisonlaprise.com
- Plus de 400 modèles à votre disposition

Maisons pré-usinées

240, des Ateliers
Montmagny
(418) 248-0401

R.B.Q.: 2634-7666-98



**Produits Métalliques Roy
inc.**

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Sortez et amusez-vous sur votre pelouse

L'été est enfin arrivé... il fait beau, la pelouse est verdoyante et les enfants s'en donnent à cœur joie. C'est le moment idéal pour acquérir de bonnes pratiques d'entretien de la pelouse. Une pelouse saine comporte de nombreux avantages. En effet, elle résiste mieux aux dommages, les mauvaises herbes sont moins coriaces et les graines de mauvaises herbes ne parviennent pas à germer. Une pelouse saine invite également à se livrer à des activités extérieures et réduit la dépendance vis-à-vis des pesticides. Vous pouvez prendre plusieurs mesures toutes simples pour avoir une pelouse saine et verdoyante. Arrosez profondément, au moins une fois par semaine, en appliquant au moins 2,5 cm (-1 pouce) d'eau à la fois. Mesurez la profondeur en plaçant un contenant sur la pelouse (p. ex., une boîte de thon vide) pendant que vous arrosez. Tôt le matin est la période idéale pour l'arrosage, car cela permet de réduire au minimum la perte d'eau par évaporation et par action du vent. Un arrosage excessif peut entraîner des conditions de croissance médiocres et des problèmes de maladies. Pendant les périodes de sécheresse et de chaleur prolongées, une pelouse peut se flétrir, brunir et devenir dormante, mais ne vous en faites pas, elle reverdira dès le retour des conditions d'humidité normales. La tonte est importante. Gardez les lames de votre tondeuses bien affûtées. Le gazon peut se régénérer plus rapidement et plus facilement lorsque la coupure du brin est nette que lorsqu'il est déchiré par une lame



émoussée. La tonte à une hauteur de 6 à 8 cm (2,5 à 3pouces) donne un gazon plus vert, favorise le développement d'un vaste système racinaire en profondeur, donne un gazon plus dense et permet au sol de conserver son humidité. La fertilisation peut améliorer la densité de votre gazon. À cette fin, le compost est un engrais merveilleux qui ajoutera de la matière organique à votre pelouse en plus de fournir les nutriments nécessaires. Les engrais commerciaux renferment généralement les trois principaux nutriments, soit l'azote (N) pour stimuler la croissance foliaire, le potassium (K) qui est essentiel pour la résistance au stress et le phosphore (P) pour la croissance des racines. Les engrais à libération lente d'azotes conviennent mieux du fait qu'ils assurent une alimentation plus uniforme et qu'il y a moins de risques que l'excès d'engrais soit lessivé hors de la zone racinaire. Faites une seule application d'engrais chimique au milieu de l'été. Si vous désirez que votre pelouse soit à l'état dormant, vous n'êtes pas obligé d'appliquer l'engrais. Un engrais chimique tout usage aura un rapport de N-K-P de 4:1:2, comme 20:5:10. La recommandation générale est de 0,5kg d'azote pour 100 m² de pelouse. Afin de déterminer la quantité à appliquer, multipliez le pourcentage d'azote (20% N = 0,2) par le poids du sac (par ex., 10kg) = 2kg d'azote (total d'azote dans le sac). Par conséquent, le quart d'un sac de 10kg traitera 100 m² de pelouse.

Dans une pelouse saine, les organismes aident à décomposer le chaume. Ces organismes contribuent également au mélange, dans le sol, des matières organiques avec la matière minérale tout en créant de minuscules poches d'air et tunnels permettant à l'eau et à l'air de pénétrer dans le sol. Un arrosage excessif, la surfertilisation avec de l'azote et l'emploi fréquent d'insecticides et de fongicides peuvent réduire les populations d'organismes du sol.

Si vous préférez confier l'entretien de votre pelouse à une entreprise spécialisée, consultez-en plusieurs pour déterminer le genre de services qu'elles offrent. Recherchez-les entreprises qui ont adopté des pratiques de lutte intégrée et qui évitent l'épandage fréquent de pesticides.

Pour obtenir plus de renseignements, visitez www.healthylawns.net.

EMBALLAGES
Emballage de protection

L&M
Frédéric Jean
Directeur général

25, de l'Étang, Saint-François
(Québec) GOR 2G0 Canada

fredjean@emballageslm.com
www.emballageslm.com

Tél.: (418) 259-7710 Fax: (418) 259-7013
Sans frais: 1 866 259-7710

Jean Normand Vice-président T.D.L.	Pierre Normand Président T.D.L.
--	---------------------------------------

En toute confiance

La Maison Funéraire Laurent Normand

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: Incnormand@globetrotter.net

Centre de santé et de services sociaux
de Montmagny-L'Islet

Un nouveau site sur la pandémie pour les Québécois
www.pandemiequebec.ca

Les Québécois peuvent maintenant compter sur un nouveau site Internet pour s'informer de la progression d'une éventuelle pandémie d'influenza (grippe). En se rendant à www.pandemiequebec.ca, ils auront accès à toute l'information sur l'influenza, son mode de transmission, les mesures de prévention et d'hygiène.

La population y trouve de l'information qui lui permet de comprendre ce que sont une pandémie d'influenza et la grippe aviaire ainsi que de connaître les dangers auxquels ils sont exposés. Elle a également accès à la stratégie adoptée par le Québec pour faire face à cette pandémie appréhendée. En plus de la situation actuelle ici comme ailleurs dans le monde, le site contient de l'information pertinente pour les voyageurs et les entrepreneurs.

Le Gouvernement souhaite amener les citoyens à prendre l'habitude de visiter régulièrement www.pandemiequebec.ca pour obtenir de l'information fiable et officielle, particulièrement en période de pandémie. ☉

Mireille Gaudreau
Conseillère en communication

Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet

Tel-Écoute DU LITTORAL
Chaudière-Appalaches

Ouvert tout l'été
Vous ressentez le be-

soin de parler à quelqu'un? Vous vivez une période difficile?
Les écoutant(e)s de Tel-Écoute sont là pour vous offrir une oreille attentive. 7 jours sur 7 de 18h à 4 h du matin

ANONYME ET CONFIDENTIEL et GRATUIT
248-4445 / 598-3393 ☉



JOACHIM LAFERRIÈRE
ÉLECTRICIEN INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e avenue
Saint-Raphaël
GOR 4C0

TÉL.: 418 243-2074
FAX: 418 243-2157

JB **LES CONSTRUCTIONS JEAN BOUCHER**
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Rénovation • Construction
Résidentielle • Commerciale

Licence RBQ
8000-1316-58

194, rue Principale -- Berthier-sur-Mer
Tél. et fax: 259-2628

Garantie 10 ans
MAISONS
NEUVES
APCHQ

THÉBERGE
AÉRATION

- AÉRATION
- DÉCHAUMAGE
- TONTE DE PELOUSE
- DIVERS PETITS TRAVAUX

INFORMATION
STÉPHANE: 259 • 2769 MARIO: 248 • 3498

B
les équipements de ferme
bonneau

Gilbert Bonneau, président

VENTE ET SERVICE
D'ÉQUIPEMENTS DE FERME

881, chemin Saint-François Ouest
Saint-François, comté Montmagny
(Québec) GOR 3A0

Bureau: (418) 259-7735
Garage: (418) 259-7289
Fax: (418) 259-2122

MARTIN SIMARD
TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC GOR 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744

Tourisme Chaudière-Appalaches invite la population à être ambassadrice de sa région!

Tourisme Chaudière-Appalaches s'adresse à la population de la région pour lui demander de devenir ambassadrice et promouvoir le produit touristique régional auprès de ses parents et amis.

C'est par l'entremise d'une publicité dans les hebdomadaires régionaux que Tourisme Chaudière-Appalaches lance ce message à la population.

Partant du principe que les 400 000 habitants de la Chaudière-Appalaches reçoivent chez eux un nombre important de parents et amis pendant la chaude saison, Tourisme Chaudière-Appalaches voit un enjeu important à ce que la population locale fasse découvrir les nombreux attraits et activités de la région à leurs invités.

La population est invitée à se procurer la documentation touristique dans l'un des dix-neuf bureaux de renseignements régionaux. Tourisme Chaudière-Appalaches invite également la population à participer au concours Internet L'été en Chaudière-Appalaches au www.chaudiereappalaches.com. Les participants courent la chance de gagner l'un des nombreux forfaits d'une valeur totale de 15 000\$.

Des 1,5 millions de touristes qui visitent la région à chaque année, 70% sont hébergés chez des parents ou des amis; de là l'importance de compter sur les citoyens de la Chaudière-Appalaches afin que tous soient de bons ambassadeurs et soutiennent ainsi l'économie touristique régionale.

Tourisme Chaudière-Appalaches et ses partenaires investiront 1,2 millions de dollars en promotion dans les prochains mois. Rappelons que l'industrie touristique de la Chaudière-Appalaches soutient plus de 5 000 emplois et génère des recettes touristiques de 200 millions de dollars annuellement.

Les adresses des bureaux d'information touristique sont accessibles au www.chaudiereappalaches.com.

**Source: Annie Thibodeau, conseillère en communications et relations publiques
ATR Chaudière-Appalaches**

Yé! c'est l'été à *La Plage*



*Déjeuners
Menu du midi
Table d'hôte*



*Hébergement
Restauration
Réception
Terrasse*

195, boul. Blais Est • Berthier-sur-Mer
418-259-7514 1-866-559-7514
www.laplage.info

La Plage

Restauration • Hébergement • Réception

Début de notre 11^e saison de Baseball

Notre saison officielle de baseball a débuté le 27 mai.

Cette année nous évoluons avec la rive-sud de Québec. Les équipes Atome, Moustique, Pee-Wee et Bantam joueront 22 parties en tout, 11 à domicile et 11 à l'extérieur.

Nous avons reçu 60 inscriptions pour un total de cinq équipes. Nous remercions à l'avance nos entraîneurs qui vont diriger nos joueurs et ceux qui s'impliqueront de près ou de loin au bon fonctionnement de la saison de baseball. Nous avons toujours besoin de ces personnes pour nous aider.

Les entraîneurs sont pour la saison 2006

Pour l'équipe Novice:

Dany Boulet et l'aide de certains parents

Pour l'équipe Atome:

Gilles Simard, Stéphane Thérberge et Christian Dussault

Pour l'équipe Moustique:

Gaston Martineau, François Létourneau et François Gagné

Pour l'équipe Pee-Wee:

Yves Couillard et Christian Fournier

Pour l'équipe Bantam:


Pierre Gaudreau et Frédérick St-Pierre

Nous vous invitons à venir en grand nombre encourager les joueurs et à appuyer vos équipes locales.

Il y aura un tournoi de balle lente les 7, 8 et 9 juillet. Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec Jérôme Gagné au 259-7929. Vous pouvez vous inscrire ou venir nous voir.

L'Association du baseball mineur de Saint-François vous souhaite un bel été et une bonne saison de baseball. ☺

Gaston Martineau, président



Boulet

Encans Boulet inc.

Alfred Boulet
 564, chemin Rivière-Sud
 Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
 (Québec) GOR 3A0

Tél.: (418) 259-7086
 Fax: (418) 259-2610
 www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme



PLAY BALL!



Jean Morin

- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisation
- Service D'urgence 24 heures

171, 4^e rue
 Montmagny (Québec)
 G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444
 Fax: (418) 248-0395

Courriel: ms2controlemont@globetrotter.net

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS

Votre centre autorisé de recyclage d'autos de la région




Permis S.A.A.Q.: 60666

NEUFS ET USAGÉS
 USAGÉS à partir de 25\$

Service professionnel

- Mécanique
- Carrosserie
- Achat et vente d'autos
- Pièces usagées
- Remorquage



SAMSON

873, Rang Nord
 St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
 GOR 4B0

TÉL.: 418•248•1422 FAX.: 418•248•7074

@: ggbsamson@globetrotter.net

Visitez notre site web: GGBSAMSON.COM




Auto PLACE


Germain
 Gilbert
 Brigitte
 Samson
 Propriétaires.

MAÎTRE MÉCANICIEN

Dojo Karate-do Berthier-sur-mer

Lors de l'examen de ceinture noire du 12 avril dernier 7 aspirants ont réussi leurs examens avec succès autant en technique, kata, combat, auto-défenses et cela devant des maîtres de plus de quarante ans d'expériences dans le domaine des arts martiaux.

À gauche de la photo Metzli Gendreau, Jérôme Blais, Patrick Laliberté

Frédéric Boissonneault, Alex Campagna, O'sensei Solange Ramos 2^e dan, Danny Pelletier ceinture noire junior, Francine Martineau, Shihan Daniel Ramos 4^e dan.

Félicitation à tous de votre succès.

Nous tenons à souligner la persévérance l'effort et l'entraînement qu'il leur a fallu fournir, ainsi qu'à monsieur Daniel Ramos, pour arriver à décrocher ce titre. Nous sommes très fiers de vous. ☺



Les jeunes et le téléphone cellulaire

L'Office de la protection du consommateur suggère une nouvelle activité de «consommation responsable» qui intéressera sûrement les parents et les professeurs. La fiche éducative «Attends, j'te rappelle!» propose d'explorer les dessous d'un abonnement au téléphone cellulaire. Les jeunes de 12-17 ans sont invités à mener leurs propres enquêtes pour situer leur choix d'avoir ou non un téléphone cellulaire. Ils découvriront les dessous de cette mode, notamment en les sensibilisant aux pièges de la consommation, à l'impact de ce choix sur l'environnement et sur la santé. Ils développeront leur esprit critique, afin de pouvoir évaluer s'ils ont vraiment besoin ou non d'un téléphone cellulaire. Cette activité pédagogique peut être téléchargée dans le site Internet de l'Office, à l'adresse www.opc.gouv.qc.ca. Après avoir cliquer sur l'icône «OPC Jeunesse», en page d'accueil, il suffit ensuite de scruter la section «Activités éducatives» sous l'onglet «Coin des profs». Source : Services Québec. ☺

DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Super Soir

LOTO
BIÈRE / VIN
JOURNAUX

Épicerie
Agent autorisé de la SAQ
Essence



rafraîchissements garantis

ENTREZ DANS LA VAGUE

333, Chemin Saint-François (Québec) G0R 3A0

Mai à Septembre	Nos heures d'ouverture
Dimanche:	8h à 21h
Lundi au Mercredi:	6h30 à 21h
Judi et Vendredi:	6h30 à 22h
Samedi:	7h30 à 22h

Tél.: 259-7151

LES DÉBROUILLARDS

La vis d'Archimède

Voici une des plus anciennes méthodes pour puiser l'eau.
On s'en sert encore aujourd'hui.



Il te faut:

- Un goujon de bois de 2,5 cm de diamètre et de 40 cm de longueur
- Une baguette de bois de 10 cm de longueur
- Un bouchon de liège
- Un tuyau de caoutchouc transparent flexible de 60 cm de longueur
- Une agrafeuse
- Deux vis
- Un tournevis
- Un pinceau et de la teinture à bois (facultatif)
- Un bol
- Un verre
- Du colorant alimentaire

Manipulations

- 1- Si tu veux, peins le goujon de bois, le bouchon de liège et le bout de bois.
Laisse bien sécher.



4.

2- Enroule le tuyau de caoutchouc en spirale autour du goujon de bois.

3- Demande l'aide d'un adulte pour fixer le tuyau de caoutchouc aux extrémités du goujon de bois. Utilise de grosses agrafes pour que ce soit bien solide.

4- Visse le bouchon de liège à la baguette de bois; le bouchon te servira de poignée. Puis, visse l'autre bout de la baguette de bois à l'extrémité du gros goujon.

Attention, ne visse pas trop serré, sinon tu n'arriveras pas à tourner la manivelle.

5- Remplis un bol d'eau. Ajoute quelques gouttes de colorant alimentaire. Installe la vis d'Archimède dans le bol d'eau. Tourne la manivelle et laisse couler l'eau dans un deuxième verre au-dessous du tuyau de plastique. Si ça ne fonctionne pas, tourne dans l'autre sens !

C'est quoi le truc ?

Cette machine est munie d'une spirale sur toute la longueur. L'une de ses extrémités est immergée. Lorsqu'on tourne la machine (à la main, grâce à la force animale ou à l'aide d'un moteur), l'eau recueillie dans le tuyau remonte à mesure que la spirale tourne. L'eau s'écoule par l'orifice du haut, à l'autre extrémité du cylindre.

On raconte qu'Archimède a inventé ce dispositif lors d'un voyage en Égypte. Elle permettait aux Égyptiens de puiser l'eau du Nil pour arroser leurs terres.

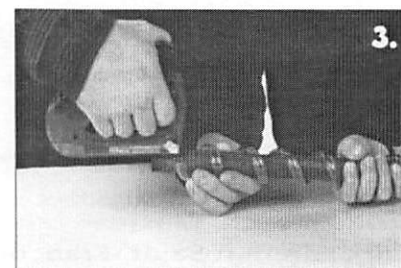
La vis d'Archimède est encore utilisée aujourd'hui, pour déplacer des liquides (pompage d'eaux souterraines) ou des matières en poudre ou en grain (silos).



1.



2.



3.



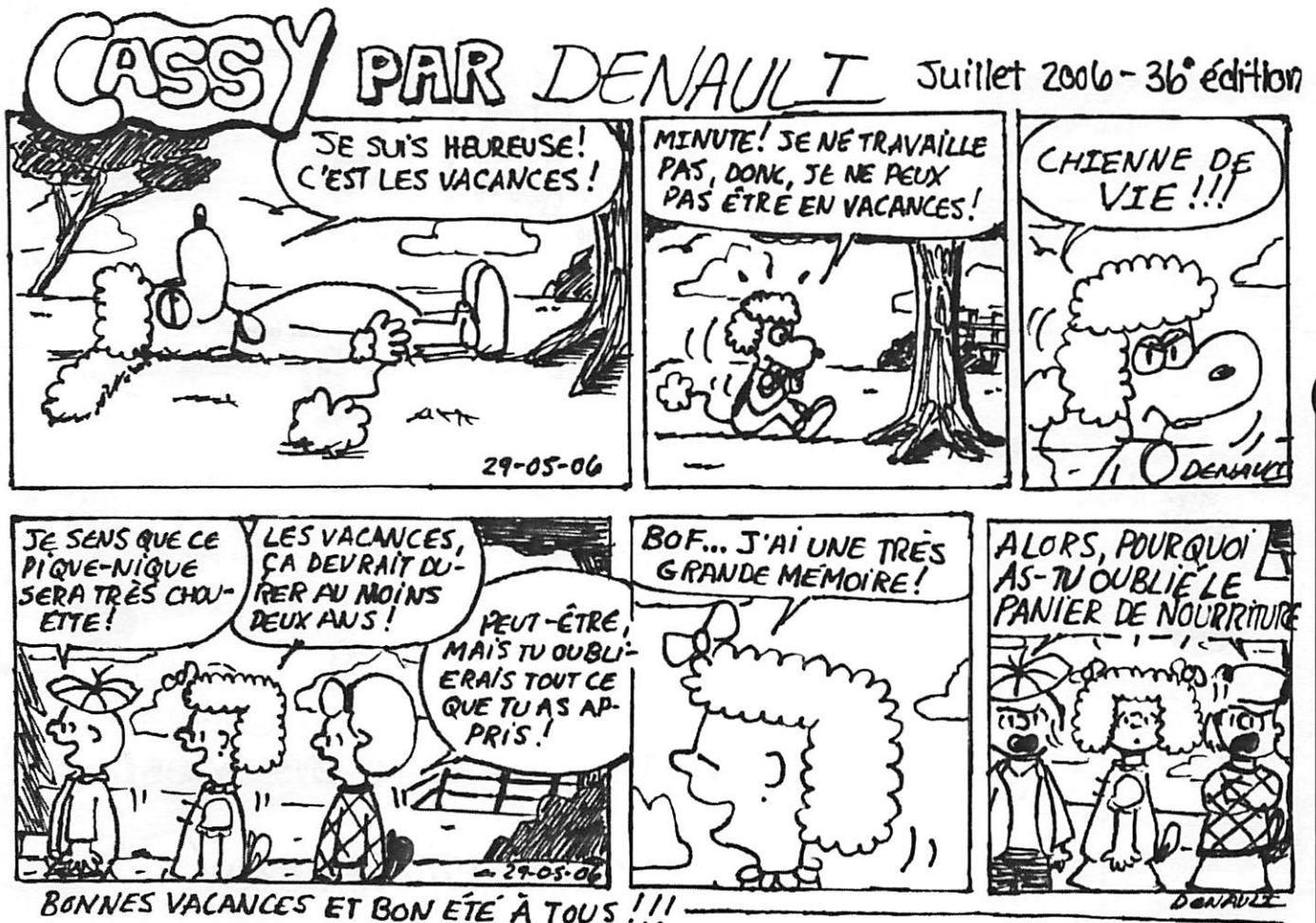
J'accepte les leçons de courage

L'action que nous entreprenons pour modifier le cours de notre existence est essentielle. Il serait illusoire de croire que nous pouvons changer sans nous engager personnellement. En voici une illustration. Un homme venait d'apprendre qu'il avait le cancer des poumons. Il se vit en train de subir des traitements douloureux, être de plus en plus malade et finalement mourir dans les vapeurs de la morphine. Tout en lui se rebella contre ce sort, et il décida pendant qu'il le pouvait de tout quitter et de marcher. Il pressentait que ses poumons avaient besoin d'air et il croyait que c'était la meilleure façon de leur en donner. Au grand dam de sa famille et de ses médecins, il partit sur les routes avec un simple sac à dos, vers la mer, où l'air lui semblait plus sain. Un an plus tard, son cancer avait disparu. ☉

Jean Gendron

Nouveau guide de consommation du poisson

Pour bénéficier des apports nutritifs du poisson de pêche sportive tout en se protégeant des effets toxiques possibles des contaminants présents dans la chair de plusieurs espèces, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et le ministère de la Santé et des Services sociaux, vous invitent à consulter la toute nouvelle édition électronique du «Guide de consommation du poisson de pêche sportive en eau douce». Ce guide renferme certaines données produites par Hydro-Québec sur les teneurs en mercure dans la chair des poissons. Vous pouvez consulter ce document électronique à l'adresse Internet du Ministère au www.mddep.gouv.qc.ca. En page d'accueil, cliquez sur l'onglet «Eau» et parcourez la section «Critères, guides et avis» sous l'onglet «Fleuve, rivières et lacs». Source : Services Québec. ☉



2006 juillet

Au fil des jours

dimanche lundi mardi mercredi jeudi vendredi samedi

 <p>248-0117 / 1 800 463-0117</p>	<p><i>Fleuriste</i> Demontmagny Inc.</p> <p>Monique Gaudreau, propriétaire 310, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C8</p>			<ul style="list-style-type: none"> ☒ Fleuriste ☒ Boutique de décoration ☒ Serres et culture-jardin 		<p>Fête du Canada</p> 
2	3 Réunion du conseil Ouverture du terrain de jeu 	4	5	6	7 Bac bleu 	8
9	10	11	12	13 Tombée du journal 13 août 	14 	15
16	17	18	19	20	21 Bac bleu 	22
23 	24	25	26	27	28 	29 
30	31	<p>Ralentir ça sauve des vies!</p> <p><i>Bonnes vacances!</i></p>				

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 5 juin 2006, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Pierre Jean, maire, messieurs Mario Marcoux, Réналd Roy, Auguste Boulet, Gaston Garant et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Pierre Jean, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Réналd Roy
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 1^{er} MAI 2006

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 1^{er} mai 2006 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant
APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 1^{er} mai 2006 soit accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DES COMPTES DE JUIN 2006

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Réналd Roy
ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Laboratoire Diesel, pièce équipement.....	281,81
Ultra Dépanneur St-François, essence :	
Voirie	898,33
Service incendie.....	112,00
Ass. eaux.....	5,49
Régie inter Anse-à-Gilles, enfouissement ordures avril 2006	1 015,82
Postes Canada, envoi circulaires et journal l'Écho.....	2 712,90
Yves Laflamme, remb. frais déplacement 212 km +30\$ inscription APOM	273,04
Claude Morin, remb. frais déplacement 189 km.....	112,68
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 189 km.....	73,71
Pierre Aubé, réparation camion incendie	85,41
Claude Morin, remb. factures pièce voirie.....	740,00
Postes Canada, envoi journal l'Écho (ext.).....	83,67
Claude Morin, remb. frais déplacement 168 km.....	5,11
Fernand Bélanger, remb. Frais déplacement 207 km.....	65,52
Remb. activité loisirs	80,73
Pierre-Luc Tremblay, remb. facture (épicerie) service incendie.....	12,00
Claude Morin, remb. frais déplacement 224 km.....	17,54
	87,36

○	Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 219 km.....	85,41
○	Jean Corriveau, meuble informatique (service incendie)	260,00
○	Hydro-Québec :	
○	Éclairage public avril.....	613,28
○	Feu clignotant école.....	32,72
○	646,00
○	Telus	
○	Service bureau	372,00
○	Installation usine filtration (3 lignes).....	777,10
○	Service garage + caserne	105,30
○	Internet.....	20,65
○	Installation poste surpresseur (St-Pierre) (1 ligne).....	314,14
○	1 589,19
○	SÉAO, service électronique d'appel d'offres (camion).....	57,51
○	Ministre Revenu Québec, remise mai 2006.....	6 953,19
○	Revenu Canada, remise mai 2006.....	3 284,62
○	CARRA, remise de mai 2006	375,25
○	La Fabrique, loyer juin 2006.....	166,67
○	Air Liquide, facture location bouteilles	17,25
○	Altus Helyar, rapport d'évaluation lot 65-P.....	4 370,95
○	BPR Groupe-Conseil, honoraires professionnels eau potable	32 758,78
○	Bureautique Côte Sud :	
○	Contrat photocopieur	137,57
○	1 caisse papier + papeterie.....	125,39
○	262,96
○	Camions Sterling de Lévis inc., pièce camion Ford 10 roues.....	50,75
○	Carquest, pièces paveuse	56,76
○	Centre de service François Côté, 1 kit de tige pour ASSA TW	18,98
○	Claude Morin :	
○	Remb. frais déplacement 306 km	113,22
○	Remb. frais déplacement 396 km à 0,39\$	154,44
○	267,66
○	Construction BML, 14,81 t.m. asphalte à 48,50\$	826,21
○	CVL inc., pièce camion Ford 10 roues	53,44
○	Emco, matériel aqueduc.....	361,47
○	Excavation Chanel :	
○	Empierrement + décapage barrage Morigeau.....	1 391,80
○	Excavation égout	1 138,75
○	2 530,55
○	Fernand Bélanger :	
○	Remb. frais déplacement 199 km	73,63
○	Remb. frais déplacement 218 km à 0,39\$	85,02
○	158,65
○	Filtrum, vanne 5 fonctions (ass. eaux).....	166,87
○	Formation Urgence vie, matériel premiers répondants.....	82,69
○	Fortin Sécurité Médic, divers gants	86,54
○	FQM :	
○	Facturation Dicom	90,85
○	Formation élus, modules 1 et 2.....	621,12
○	711,97
○	Gestech Environnement :	
○	Mise en service avril 2006.....	372,68
○	Exploitation mai 2006	4 831,05
○	5 203,73
○	Groupe Ultima inc., prime (réservoir huile Garage).....	671,00
○	Hydro-Québec, électricité :	
○	Garage.....	430,63
○	Caserne incendie.....	360,15
○	Enseigne 4-chemins.....	27,42
○	Poste assainissement Morigeau	236,04

⊕	Parc Olivier Tremblay	53,33	
⊕	Poste chloration	547,81	
⊕	Lumière 1, 5 ^e Rue Est	37,90	
⊕	Maison de la Paroisse	620,50	
⊕	Poste assainissement village.....	2 808,08	
⊕	Logement 536 (concierge).....	153,90	
⊕	Pavillon Bédard	56,46	
⊕	Éclairage public	639,30	5 971,52
⊕	IDC Informatique, branchement réseau sur fibre.....	51,76	
⊕	ITT Flygt, régulateur de niveau (ass. eaux)	216,25	
⊕	Jacques & Raynald Morin, empierrement barrage Morigeau.....	1 396,98	
⊕	Joachim Laferrrière électricien, réparation lumières de rue.....	222,82	
⊕	Jocelyne Noël, entretien bureau mai 2006.....	90,00	
⊕	Journal l'Oie Blanche, avis public (projet rég. 1-2006).....	111,11	
⊕	La Cie Wilfrid Allen ltée, décompte progressif no 10	819 870,48	
⊕	La Fabrique (comité de liturgie)		
○	vin d'honneur 60 ^e anniversaire chapelle.....	149,00	
⊕	Laboratoire de l'Environnement, analyses eau potable et eaux usées.....	257,66	
⊕	L'Arrêt-Stop, essence service incendie	127,16	
⊕	Le Nettoyeur Magnymontois, nettoyage salopettes.....	95,24	
⊕	L'Écho St-François, publicité mai	438,00	
⊕	Lemieux Nolet c.a.:		
⊕	honoraires professionnels travail spécial sur règlements d'emprunt.....	523,36	
⊕	Les Entreprises Lévisiennes, 16,43 t.m. asphalte à 54\$/t.m.	1 020,53	
⊕	Les produits Armand Roy inc., produits sanitaires (garage).....	144,61	
⊕	Les Produits Ind. J.-P. Côté, chlore 1 781 litres à .48 + 75\$ transport.....	1 069,59	
⊕	Lubtek lubrifiants, un dégraissant + un métalub	265,48	
⊕	Michel Proulx Meubles, achat frigo compact (usine filtration)	195,49	
⊕	Ministre des Finances :		
⊕	1 ^{er} versement service Sûreté du Québec	74 969,00	
⊕	Solde dû facturation barrage.....	8,66	74 977,66
⊕	MRC Montmagny :		
⊕	Comptes taxes, rôle d'évaluation.....	306,25	
⊕	Collecte sélective mars et avril 2006.....	814,14	
⊕	2 ^e versement quote-part	28 514,67	29 635,06
⊕	Nadeau Premiers Secours inc., matériel trousse premiers soins.....	9,15	
⊕	Pagenet, location téléavertisseurs service incendie	488,57	
⊕	Pétrole Montmagny, graisse (machinerie)	86,96	
⊕	Peuple Côte Sud, annonce (bénévole de l'année).....	179,44	
⊕	Philiias Blais :		
⊕	3,5 heures camion à 63,30\$/hre	221,55	
⊕	2 voyages terre brune à 120\$/voyage	240,00	
⊕	1 «bucket» pépine terre.....	20,00	553,91
⊕	Pièce d'auto GGM, pièces machinerie.....	249,98	
⊕	Pneus André Ouellet, réparation :		
⊕	Pneu tracteur-tondeuse	11,50	
⊕	Pneu pelle rétrocaveuse	64,78	76,28
⊕	Postes Canada, envoi circulaires.....	113,62	
⊕	Praxair Canada inc., réservoir + oxygène (usine filtration)	1 269,84	
⊕	Régie inter. Anse-à-Gilles, enfouissement mai 2006	2 815,65	
⊕	REM, pièce paveuse.....	14,78	
⊕	Signo Tech, poteaux signalisation.....	675,47	

Soc. Coop. Agr. Rivière-du-Sud, matériel divers:		
Voirie	909,16	
Domage réclamation.....	385,33	
Maison de la paroisse	64,82	
Service incendie.....	18,61	
Assainissement des eaux	11,64	
Usine filtration	22,11	
Embellissement.....	128,75	
Égout.....	72,41	
Barrage réservoir	100,02	1 712,85
Stéréo Plus :		
Carte Telus cellulaire	31,06	
Téléphone sans fil (usine filtration)	80,51	111,57
Telus Mobilité, service cellulaires		40,66
TY Moteurs :		
Pièce tracteur-tondeuse.....	26,75	
Réparation tracteur-tondeuse	361,91	388,66
Ultra Dépanneur St-François, essence :		
Voirie	560,17	
Service incendie.....	78,70	
Comité embellissement.....	19,00	657,87
Unibéton, 29,24 t.m. sable lavé à 5,50 + surcharge carburant 0,15\$/t.m.....		190,04
Unicoop coopérative agricole :		
Pièces machinerie	170,18	
Pièce tracteur Ford.....	70,12	240,30
Weed Man, fertilisation printanière (ajout terrain)		122,24
TOTAL :		1 014 549,95

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

HONORAIRES PROFESSIONNELS DE BPR GROUPE-CONSEIL

Le directeur général présente au Conseil municipal des honoraires professionnels de BPR Groupe-Conseil qu'il a en main et qui n'ont pas encore été payés. Évidemment, ces honoraires concernent la mise aux normes des installations pour l'eau potable.

BPR Groupe-Conseil

Période se terminant le 2006-04-22 32 758,78\$ taxes incluses

Ce compte vous est présenté pour la 1^{re} fois.

Une copie du compte est remise à chacun des élus.

Le Conseil municipal demande au directeur général de ne pas payer immédiatement BPR Groupe-Conseil. Donc, ce compte d'honoraires professionnels sera présenté de nouveau à l'occasion d'une séance ultérieure.

SECONDE PRÉSENTATION DU DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 10 DE WILFRID ALLEN

Le directeur général présente pour la seconde fois aux élus le décompte progressif n° 10 de l'entrepreneur Wilfrid Allen pour la mise aux normes de nos installations d'eau potable.

Le montant du décompte progressif n° 10 s'élève à 819 870,48\$ taxes et retenues incluses.

Après examen, est-ce que le Conseil municipal autorise le directeur à payer ce dixième décompte progressif à l'entrepreneur Wilfrid Allen par voie d'acceptation bancaire?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant



APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer le dixième décompte progressif au montant de huit cent dix-neuf mille huit cent soixante-dix dollars et quarante-huit sous (819 870,48\$) taxes et retenues incluses à la compagnie Wilfrid Allen ltée pour des travaux de mise aux normes des installations de production d'eau potable;

QUE ce décompte progressif n° 10 soit payé par mode d'acceptation bancaire chez Desjardins.

PARTENARIAT FISCAL ET FINANCIER (À TITRE INFORMATIF)

Le ministère des Affaires municipales et des Régions a signé avec la Fédération Québécoise des Municipalités un nouveau partenariat fiscal et financier. Ce dernier va couvrir les années 2006 à 2013 inclusivement.

Le directeur présente aux élus un tableau où on peut voir l'estimation du montant total alloué à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Le Conseil municipal demande au directeur général de s'informer auprès du MAMR afin de savoir quel sera le pourcentage de remboursement de la TVQ accordé à la Municipalité pour l'année 2007, pour l'année 2008 et ainsi de suite pour en arriver finalement à un remboursement de l'ordre de 100% à l'année 2013.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Le club de gymnastique Magny-gym de Montmagny compte parmi ses gymnastes Émilie Blais, Karine Blais ainsi que Valérie Blais, résidentes toutes trois à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Ces jeunes gymnastes performent très bien. Elles s'entraînent entre 10 et 14 heures par semaine. Elles participent à des compétitions et elles doivent se déplacer ce qui génère des frais importants pour les familles. Bien sûr, le club Magny-gym défraie une partie des coûts occasionnés par ces compétitions mais les parents doivent en assumer encore une bonne partie.

Aussi, les parents concernés demandent si la Municipalité ne pourrait pas subventionner les 3 gymnastes. Pourquoi? Parce qu'elles sont un exemple de persévérance et de détermination aux jeunes et aux moins jeunes de Saint-François.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité ne veut pas créer de précédent en disant oui à cette demande;

CONSIDÉRANT QUE ces jeunes filles sont un exemple de détermination et de persévérance dans la discipline qu'elles pratiquent;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité ne veut pas, par contre, passer comme message aux jeunes qu'elle ne reconnaît pas leur mérite;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de procéder ainsi à l'occasion de demandes d'aides financières pour des jeunes de St-François qui performant dans un sport ou une activité quelconque. :

«D'accorder cinq cents dollars (500\$) au C.A. des Loisirs de St-François de Montmagny inc. qui, eux, auront la tâche d'analyser ce genre de demandes d'aide et de distribuer, selon des critères bien établis, cette somme tout au cours de l'année».

TRAVAUX DE PAVAGE SUR LA MONTÉE DES PRAIRIES (À TITRE INFORMATIF)

Le Conseil municipal a demandé au responsable des Travaux publics de lui fournir un prix budgétaire pour des travaux d'asphaltage sur un tronçon de la Montée des Prairies.

Le tronçon visé partirait du pied de la côte des Prairies pour se rendre jusqu'au chemin de l'Aqueduc, soit une distance d'environ 650 mètres.

Construction BML transmet son prix budgétaire. Une copie du tableau est remise à chacun des élus.
 CONSIDÉRANT QU'il y a une nouvelle procédure d'établie pour le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal qui consiste à valider les travaux inscrits sur le formulaire;
 CONSIDÉRANT QUE le formulaire doit être signé par la personne mandatée par la Municipalité;
 IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
 APPUYÉ par monsieur Gaston Garant
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud valide les travaux inscrits sur le formulaire et désigne le directeur général, monsieur Yves Laflamme, comme la personne autorisée à le signer.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2005 DE L'O.M.H.

Le directeur-gérant de l'O.M.H. de St-François, monsieur Clermont Rousseau, a déposé au bureau municipal une copie des états financiers 2005 de l'organisme.

	Budget	Réel
Revenus	142 663	151 256
Dépenses		
- Administration	15 424	17 414
- Conciergerie et entretien	37 798	20 970
- Énergie, taxes, assurances	89 072	79 377
- Remplacement, amélioration, modernisation	210 000	214 984
- Financement	85 182	85 181
- Services à la clientèle	12 015	9 877
Total dépenses :	449 491	427 803
(déficit) surplus	(306 828)	(276 547)
Contribution		
- Société d'habitation du Québec 90%	276 145	248 891
- Municipalité 10%	30 683	27 655

Les dépenses ont été moins élevées que ce qui avait été budgété. Donc, l'O.M.H. devra remettre un chèque de l'ordre de 3 028\$ à la Municipalité.

ATTENDU QUE le rapport des états financiers 2005 de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est déposé et remis en résumé aux membres du Conseil municipal;

ATTENDU QUE ces états financiers 2005 ont déjà été présentés aux administrateurs de l'O.M.H. de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud le 24 mai 2006 pour fin d'acceptation;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
 APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le rapport des états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2005 de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud sur lequel il est démontré des revenus totalisant cent cinquante et un mille deux cent cinquante-six dollars (151 256\$), des dépenses globales de quatre cent vingt-sept mille huit cent trois dollars (427 803\$), laissant ainsi un déficit de deux cent soixante-seize mille cinq cent quarante-sept dollars (276 547\$) sur lequel la Société d'habitation du Québec participe pour un montant de deux cent quarante-huit mille huit cent quatre-vingt-onze dollars (248 891\$) soit 90% et la Municipalité pour un montant de vingt-sept mille six cent cinquante-cinq dollars (27 655\$) soit 10%.

COÛTS POUR UN PLAN D'INTERVENTION DE NORAM EXPERTS-CONSEILS INC.

Le plan d'intervention est requis pour toute demande de subvention pour le renouvellement des conduites dans le cadre des différents programmes de subventions en vigueur depuis peu (Fonds sur l'infrastructure

municipale, rurale et transfert d'une partie de la taxe d'assise sur l'essence pour les infrastructures).

Le plan d'intervention est composé des étapes suivantes :

1- Collecte des données	1 856\$
2- Examen de l'état des conduites	1 100\$
3- Bilan de l'état des conduites	7 973\$
4- Établissement des priorités de renouvellement	747\$
5- Chaussées	1 195\$
6- Élaboration du plan d'intervention	2 115\$
Total :	14 986\$ taxes en sus

CONSIDÉRANT QU'un plan d'intervention est obligatoire pour toute demande de subvention concernant le renouvellement de conduites du réseau d'aqueduc dans le cadre des programmes suivants : transfert d'une partie de la taxe d'assise sur l'essence et le fonds sur l'infrastructure municipale;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité envisage de remplacer la plus ancienne partie de son réseau d'aqueduc soit du dépanneur jusqu'à l'extrémité ouest du village d'ici les 2 ou 3 prochaines années et qu'elle veut être prête au moment où la décision sera arrêtée;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Rénaud Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la proposition de services préparée par la firme Noram Experts-conseils inc. le 18 mai 2006 au montant de quatorze mille neuf cent quatre-vingt-six dollars (14 986\$) taxes en sus et qui consiste à :

- faire la collecte de données
- faire l'examen de l'état des conduites
- faire le bilan de l'état des conduites
- établir les priorités de renouvellement
- juger de l'état de la chaussée
- élaborer le plan d'intervention

ACCEPTATION OFFICIELLE DE LA SOUMISSION POUR LE CAMION INCENDIE

Le 15 mai 2006, il y eut l'ouverture des soumissions publiques pour le camion autopompe en incendie. Voici un bref rappel du résultat de cette ouverture :

	Prix de vente	TPS	TVQ	Total
Camion Carl Thibault inc.	282 550	19 778,50	22 674,64	325 003,14
Maxi Métal (1983) inc.	266 795	18 675,65	21 410,30	306 880,95

Il n'y avait aucun autre soumissionnaire.

La conformité de la soumission a été vérifiée et elle répond à toutes les exigences qui avaient été demandées. Donc, si le Conseil est d'accord, il faudrait l'entériner par voie de résolution.

Cette résolution va constituer un contrat liant juridiquement les parties. Par contre, ce sera conditionnel à l'approbation d'un règlement d'emprunt en provenance du ministère des Affaires municipales et des Régions pour l'achat dudit camion.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions publiques pour l'achat d'un camion autopompe en incendie;

ATTENDU QU'un devis descriptif très élaboré du camion incendie voulu était remis aux soumissionnaires intéressés;

ATTENDU QUE les soumissionnaires intéressés ont eu jusqu'au 15 mai à 15 heures pour déposer leurs soumissions;

ATTENDU QUE les soumissions reçues ont été ouvertes le même jour soit le 15 mai 2006 à 15h05;
ATTENDU QU'à l'ouverture des soumissions, c'est celle de «Maxi-Métal (1983) inc.» qui était la moins élevée;

ATTENDU QUE la conformité de la soumission de «Maxi-Métal (1983) inc.» a été vérifiée attentivement et qu'elle répond à toutes les exigences demandées;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Réналd Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission publique de «Maxi-Métal (1983) inc.» au montant de deux cent soixante-six mille sept cent quatre-vingt-quinze dollars (266 795\$) taxes en sus pour l'acquisition d'un camion autopompe avec toutes les caractéristiques énumérées dans le devis descriptif;

QUE l'achat du camion autopompe pour le service des incendies soit toutefois conditionnel à l'approbation d'un règlement d'emprunt par les personnes habiles à voter de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et par le ministère des Affaires municipales et des Régions.

CLÔTURE ABÎMÉE PAR LE VERGLAS

À la réunion du 1^{er} mai dernier, il a été décidé de faire faire en régie interne la réparation de la clôture aux étangs aérés qui a été abîmée par le verglas du 4 février dernier.

Le directeur a demandé des soumissions sur invitation pour le matériel suivant :

35 poteaux 2^{3/8} po de diamètre
de 0.100 en acier galvanisé de
8 ½ pi de long avec capuchons principaux
et
350 attaches de 9 pouces

Clôtures Colbo 683,59\$ taxes incluses

Clôture Alpha inc. 838,59\$ taxes incluses

Les clôtures JPN inc. 1 646,58\$ taxes incluses

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation de «Clôtures Colbo Québec ltée» au montant de six cent quatre-vingt-trois dollars et cinquante-neuf sous (683,59\$) taxes incluses pour les matériaux énumérés plus haut.

BORDURES DE BÉTON À L'USINE D'EAU POTABLE

Voici les prix révisés par l'entrepreneur pour les bordures de béton :

Bordure de béton coulée en place à l'entrée
de l'usine autour de la pointe qui serait en gazon = 34 m.l. à 95\$/m. l. = 3 230,00\$

Bordure de béton coulée en place devant l'usine
pour faire une séparation nette entre le gravier et
le gazon = 35 m.l. à 95\$/m.l. = 3 325,00\$

Gazon en plaques avec 100 mm de terre végétale
sur la pointe de l'entrée = ± 90 m² à 6,25\$/m² = 562,50\$

TOTAL : 7 117,50\$

ATTENDU QUE la Municipalité avait demandé des prix à l'entrepreneur «Wilfrid Allen ltée» pour des bordures de béton coulées à l'usine de filtration d'eau potable;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant

APPUYÉ par monsieur Réналd Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de faire en régie interne ces bordures de béton à l'usine parce qu'elle trouve trop élevé le prix soumis par l'entrepreneur Wilfrid Allen ltée;

QUE les travaux soient réalisés quand les employés municipaux auront de la disponibilité.

PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR L'ACHAT D'UN CAMION INCENDIE

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud n'a pas la liquidité nécessaire pour l'achat d'un camion incendie. Aussi, doit-elle aller en règlement d'emprunt.

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud protège officiellement la Municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud depuis la signature d'une entente de service le 6 novembre 2003. Dans cette entente, il est stipulé que la Municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud doit contribuer dans une certaine proportion aux dépenses en sécurité incendie. À chaque année, cette proportion est déterminée en utilisant une formule bien spécifique. Par exemple, voici les taux de contribution de chacune des municipalités pour :

	2005	2006
Saint-François	64,88%	65,3%
Saint-Pierre	35,12%	34,7%

PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 002-2006

CONSIDÉRANT QUE le camion autopompe actuel pour l'incendie est de l'année 1960;

CONSIDÉRANT QUE le camion incendie actuel ne répondra pas aux nouvelles normes exigées par le futur schéma de couverture de risques;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud protège la municipalité voisine, soit Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, et qu'une entente de service a été dûment signée entre les deux parties le 6 novembre 2003;

CONSIDÉRANT QUE le territoire à protéger s'est agrandi et que des risques additionnels se sont ajoutés;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été présenté à la séance régulière du 1^{er} mai 2006;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES AUTRES ÉLUS PRÉSENTS QUE le projet de règlement d'emprunt (numéro 002-2006) concernant l'achat d'un camion autopompe pour le service incendie soit adopté.

1. objet du règlement

Le présent règlement a pour but d'autoriser ce Conseil à faire l'achat d'un camion autopompe pour le service incendie en partenariat avec la Municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud conformément à l'entente intermunicipale jointe en annexe «A» au présent règlement.

Un devis descriptif vient définir exactement le genre de camion désiré. À ce titre, des soumissions publiques ont été demandées et ouvertes le 15 mai 2006 (voir devis descriptif et formule officielle de soumission en annexe «B»).

2. DÉPENSES AUTORISÉES

Aux fins du présent règlement, ce Conseil décrète une dépense n'excédant pas 288 205\$, telle que plus amplement détaillée sur la formule officielle de la soumission retenue à la page 12 du document et qui correspond à :

Prix de vente: 266 795\$ plus la TVQ 21 410\$

3. EMPRUNT

Afin d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, ce Conseil est autorisé, par les présentes, à emprunter une somme n'excédant pas 288 205\$, remboursable sur une période de 20 ans.

4. PAIEMENT DE L'EMPRUNT

4.1 Imposition sur l'ensemble des immeubles imposables de la Municipalité

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital de 100% des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

4.2 Appropriation de la quote-part

Afin de pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital du solde des échéances annuelles de l'emprunt décrété par le présent règlement, le Conseil approprie au fonds général les sommes nécessaires constituées par le versement de la quote-part annuelle de la Municipalité de la paroisse de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud partie à l'entente intermunicipale jointe en annexe «A», quote-part établie suivant les règles de répartition des coûts prévus à cette entente intermunicipale.

5. SUBVENTIONS

Le Conseil municipal affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourra être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense visée à l'article 2 du présent règlement.

6. SIGNATURE

Son honneur le Maire et le directeur général/secrétaire-trésorier sont, par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires ou utiles aux fins de l'exécution du présent règlement.

7. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

ASSURANCES POUR L'USINE D'EAU POTABLE

À la séance du 1^{er} mai 2006, le directeur vous a présenté ce qu'il en coûterait en assurances pour couvrir la nouvelle usine de filtration d'eau potable. Suite à cela, vous avez demandé de rencontrer un représentant de la MMQ, ce qui va être fait très prochainement.

Question: Est-ce qu'on ne devrait pas assurer immédiatement l'usine d'eau potable avec ses équipements?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud va assurer l'usine de filtration d'eau potable au moment où l'entrepreneur «Wilfrid Allen ltée» se sera fait confirmer par résolution de la Municipalité une acceptation provisoire des travaux;

QUE d'ici à l'acceptation provisoire des travaux, il est bien stipulé dans le contrat que c'est l'entrepreneur «Wilfrid Allen ltée» qui couvre en assurances l'usine de filtration d'eau potable de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

LOCALISATION DES ENTRÉES D'EAU

Les employés municipaux sont avancés dans la localisation des entrées d'eau à partir du dépanneur jusqu'à l'extrémité ouest du village.

Concernant le passage de la torpille, la Municipalité était indécise à savoir si elle devait le faire faire immédiatement, soit avant que l'usine de filtration soit en marche, ou après si besoin est,

comme par exemple si l'eau sortant de l'usine était plus ou moins belle à cause de nos conduites.
Le Conseil municipal veut que les employés municipaux continuent de localiser les entrées d'eau.
Cela fait, le Conseil prendra une décision finale.

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 001-2006

À la séance régulière du 1^{er} mai 2006, la Municipalité a adopté le premier projet de règlement modifiant le règlement n° 111-1990 relatif au zonage. Voici un bref rappel de l'article 1 :

«Le règlement numéro 111-1990 intitulé : règlement de zonage, est modifié à son article 4.2 pour la grille de spécification identifiant la zone AB-12. En permettant l'usage bi-familial pour le groupe habitation».

Le 29 mai 2006 à 19h à la salle du Conseil s'est tenue une assemblée publique de consultation concernant ledit projet de règlement. Lors de cette assemblée publique, les personnes et les organismes qui le désiraient pouvaient s'exprimer.

Outre les membres du Conseil et le directeur général, personne n'a assisté à cette assemblée publique de consultation.

Aujourd'hui, à la réunion du 5 juin 2006, le même projet de règlement est présenté pour la seconde fois.

PROJET DE RÈGLEMENT N° 001-2006

ATTENDU QU'un avis de motion a été présenté à la séance régulière du 3 avril 2006;

ATTENDU QUE le premier projet de règlement n° 001-2006 a été adopté à la séance régulière du 1^{er} mai 2006;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant

APPUYÉ par monsieur Réналd Roy

ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les élus présents :

Qu'il soit statué et ordonné par règlement du Conseil de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, et il est par le présent règlement statué et ordonné, sujet à toutes approbations requises par la Loi, ce qui suit :

ARTICLE 1

Le règlement numéro 111-1990 intitulé règlement de zonage, est modifié à son article 4.2 pour la grille de spécification identifiant la zone AB-12. En permettant l'usage bi-familial pour le groupe habitation, le tout tel qu'apparaissant à l'annexe 1 du présent règlement.

ARTICLE 2

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DE LA DETTE À LONG TERME DE LA RÉGIE INTER-MUNICIPALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE L'ISLET-MONTMAGNY

Voici la réponse qu'a eue la Régie de la Financière Banque Nationale pour le rachat de l'emprunt concernant l'émission de billets municipaux datés du 14 juillet 2005.

Le coût du rachat en date du 15 juin 2006 est de 277 135,88\$.

Par contre, la Financière Banque Nationale doit faire une démarche auprès de chaque prêteur et recevoir l'approbation de chacun avant de nous donner l'autorisation finale. Cette approbation doit se faire par résolution.

Un tableau est remis aux élus. Sur ce tableau, on peut voir la répartition en capital et intérêts de l'endettement total à long terme des municipalités membres, à rembourser au 15 juin 2006. Pour Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, le montant à rembourser est le suivant :

capital	12 050\$	intérêts	277,20\$	total:	12 327,20\$
---------	----------	----------	----------	--------	-------------

CONSIDÉRANT QU'une demande de remboursement anticipé de la dette à long terme de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'Islet-Montmagny a été étudiée par les maires des municipalités membres de la RIGMRIM lors de leur dernière séance à la MRC de Montmagny;

CONSIDÉRANT QUE les démarches, en ce sens, ont progressé et que le coût de rachat demandé par la Financière Banque Nationale est de 277 135,88\$ en date du 15 juin 2006;

CONSIDÉRANT QUE le remboursement de la dette globale touche plusieurs municipalités membres et que chaque municipalité membre doit donner son autorisation pour rembourser sa quote-part;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, membre de la RIGMRIM, est d'accord pour rembourser sa quote-part d'endettement qui s'élève à 12 050\$ en capital et à 277,20\$ en intérêts pour un montant total de 12 327,22\$ au 15 juin 2006;

QU'un chèque de l'ordre de 12 327,22\$ soit fait à l'ordre de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'Islet-Montmagny.

COLLECTE DE MATIÈRES DANGEREUSES RÉSIDUELLES D'ORIGINE DOMESTIQUE

La Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de l'Anse-à-Gilles organise une collecte de matières dangereuses résiduelles d'origine domestique, samedi le 16 septembre 2006 de 9h à 15h, au site d'enfouissement sanitaire de l'Islet.

Comme par les années passées, cette collecte s'adresse aux résidences seulement. Les gens devront apporter eux-mêmes leurs matières dangereuses au site d'enfouissement. Toute quantité excessive pourra être refusée.

Si la Municipalité est intéressée à faire partie de cette collecte, elle aura à défrayer le coût de distribution du dépliant et à mandater une personne pour cette journée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénaud Roy

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est d'accord pour participer à la collecte des matières dangereuses résiduelles d'origine domestique samedi le 16 septembre 2006, de 9 h à 15 h, au site d'enfouissement sanitaire de l'Islet;

QUE la Municipalité est d'accord pour défrayer le coût de distribution du dépliant et mandater une personne pour cette journée.

INFRASTRUCTURES-QUÉBEC

Infrastructures-Québec avait pris du retard dans les versements des réclamations des dépenses au sujet de l'usine d'eau potable. La réclamation no 4 avait été envoyée le 26 octobre et la n° 5 le 16 février 2006.

Le 1^{er} juin dernier, Infrastructures-Québec envoyait un chèque couvrant ces 2 réclamations pour un montant de l'ordre de 1 665 548,09\$. Ce qui porte à 2 034 048,32\$ le montant cumulatif de l'aide financière versée à ce jour.

Le directeur joint à titre informatif une copie de la 5^e réclamation où l'on peut voir le sommaire de l'aide révisée et la retenue accumulée à la suite de la 5^e réclamation.

Compte tenu de l'avancement des travaux, Infrastructures-Québec demande de mandater un vérificateur externe pour la réalisation de la vérification financière du projet. Son rapport ainsi que la dernière réclamation des dépenses accompagnée des dernières pièces justificatives devront être acheminés à l'organisme au plus tard le 31 août prochain.

CONSIDÉRANT QU'Infrastructures-Québec demande à la Municipalité de mandater un vérificateur externe pour la réalisation de la vérification financière du projet de mise aux normes

de nos installations d'eau potable;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient à titre de vérificateur externe monsieur Yves Lachance, c.a. de la firme Lemieux, Nolet;

QUE son rapport de vérification soit transmis à Infrastructures-Québec soit dans le délai exigé par l'organisme soit le 31 août prochain.

VOIE FERRÉE

Des appels ont été faits au C.N. pour signifier que la traverse de la voie ferrée (surtout en direction de Berthier-sur-Mer) ne se passait pas très bien. Elle est creuse et ça cogne lors du passage de notre véhicule.

Peut-être qu'en adoptant une résolution en ce sens, la Municipalité pourrait obtenir une correction de la traverse de la part du Canadien National.

ATTENDU QUE la traverse de la voie ferrée sur le chemin de la Montée Saint-François à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ne se passe pas bien par les véhicules qui ont à l'emprunter;

ATTENDU QUE des appels téléphoniques ont été faits au C.N. pour signifier cette anomalie et qu'aucun retour d'appel n'est venu d'un de leurs représentants;

ATTENDU QUE le problème a été signalé à maintes reprises aux élus de la Municipalité par voie téléphonique ou lors des séances régulières du Conseil;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU à l'unanimité par les élus présents que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désire que le Canadien National apporte une correction à la traverse de la voie ferrée située sur le chemin de la Montée St-François à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

QUE la traverse soit rehaussée afin qu'elle soit plus facile à passer par les véhicules qui ont à l'emprunter.

VARIA

- PRÉSENTATION DU DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 11 DE WILFRID ALLEN LTÉE

Le directeur général présente au Conseil pour la première fois le décompte progressif n° 11. Ce dernier couvre les travaux exécutés par l'entrepreneur «La Cie Wilfrid Allen ltée» en date du 29 mai 2006.

Le montant total à payer est de 248 695,50\$ taxes et retenues incluses et BPR Groupe-Conseil en recommande le paiement.

Le Conseil municipal décide de retarder ce paiement. Il veut, avant de donner son aval, l'examiner de plus près. Donc, l'acceptation est reportée à une séance ultérieure.

- AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE AVEC LA VILLE DE MONTMAGNY ET LES MUNICIPALITÉS DE BERTHIER-SUR-MER, CAP-ST-IGNACE ET SAINT-PIERRE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

ET

LA VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP – ENFOUISSEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES NON RECYCLABLES

CONSIDÉRANT que le lieu d'enfouissement sanitaire de l'Anse-à-Gilles où la Ville de Montmagny et les municipalités de Berthier-sur-Mer, Cap-St-Ignace, St-François et St-Pierre font transporter et enfouir les matières résiduelles non recyclables en provenance de leur territoire sera incessamment rempli à pleine capacité et qu'elles doivent donc se trouver un nouveau site pour une période déterminée, le temps de mettre en place une solution locale permanente;

CONSIDÉRANT que la Ville de Rivière-du-Loup est propriétaire et exploite un lieu d'enfouissement sanitaire situé à Rivière-des-Vases dans la Municipalité de Cacouna;

CONSIDÉRANT que les parties ont manifesté leurs intérêts à s'entendre pour permettre la disposition à ce lieu d'enfouissement sanitaire de la Ville de Rivière-du-Loup des matières résiduelles provenant des territoires des municipalités de Berthier-sur-Mer, Cap-Saint-Ignace, Montmagny, Saint-François et Saint-Pierre;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les élus présents:

1. D'autoriser son honneur le maire et le greffier à signer une entente intermunicipale devant lier la Ville de Montmagny et les municipalités de Berthier-sur-Mer, Cap-St-Ignace, St-François et St-Pierre avec la Ville de Rivière-du-Loup, laquelle entente établit les modalités entourant la disposition au lieu d'enfouissement sanitaire situé à Rivière-des-Vases dans la municipalité de Cacouna, propriété de la Ville de Rivière-du-Loup, des matières résiduelles non recyclables en provenance de leur territoire pendant une période de trois ans, débutant au moment de la fermeture officielle du site de l'Anse-à-Gilles géré par Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de l'Anse-à-Gilles ; le tout selon les termes et conditions tels que stipulés à ladite entente dont copie est jointe à la présente résolution.
2. De transmettre copie de la présente résolution à la Ville de Rivière-du-Loup, aux municipalités de Berthier-sur-Mer, Cap-St-Ignace, St-Pierre et à la Ville de Montmagny.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il est question de la vitesse excessive sur les routes de la Municipalité de Saint-François. Le Conseil demande au directeur général d'inviter le policier parrain de la Municipalité, monsieur Denis Drouin, à venir les rencontrer à la prochaine séance en comité qui est prévue pour le 26 juin prochain.

D'ici là, il va y avoir de la sensibilisation de faite auprès des gens (article dans le journal local, implication du terrain de jeux).

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance se termine à vingt et une heures et vingt-cinq minutes.

Adopté unanimement

Pierre Jean, Maire

Yves Laflamme, dir. gén./sec.-trés.



Les Petites annonces de L'Écho

Alcooliques Anonymes

Si tu as un problème avec l'alcool, Alcooliques Anonymes pourrait t'aider. Blaise : 259-7040

**Ferme
Porasseny inc.**

& Saint-François
Montmagny

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
Landrace, Yorkshire, Duroc suivie par le P.E.G., P.V.S.P
Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)

Tél.: 418 259-2638 Fax: 418 259-2319
Porcherie: 418 243-3222 Cell.: 418 241-3333

www.lettragedc.com



884-4370

***MACHINERIES * VÉHICULES *COMMERCES
*PANCARTES DE FERME *AIRBRUSH
*DESSINS**

O bonsoins

Pierre Martin
PHARMACIEN

542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

259-7728

Horaire d'été



Du 4 juillet 2006 au 4 septembre 2006

La pharmacie sera ouverte

du lundi au vendredi

de 9h à 12h

et 13h à 17h

Merci!

Bonne Vacances à tous

PIERRE MARTIN, PHARMACIEN

LIVRAISON GRATUITE

MODIFICATION DES HEURES D'OUVERTURE

À COMPTER DU 1^{er} JUILLET 2006



La Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud **modifiera les heures d'ouverture du centre de services de St-Pierre-du-Sud** à compter du 1^{er} juillet 2006.

HEURES D'OUVERTURE

Siège social

526, chemin St-François Ouest
St-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Lundi	10 h 00 à 15 h 00
Mardi	10 h 00 à 15 h 00
Mercredi	10 h 00 à 15 h 00
Jeudi	10 h 00 à 19 h 00
Vendredi	10 h 00 à 15 h 00

Services caissiers¹

Services conseils²

9 h 00 à 16 h 00
9 h 00 à 16 h 00
9 h 00 à 19 h 00 *
9 h 00 à 19 h 00 *
9 h 00 à 19 h 00 *

Centre de services St-Pierre-du-Sud

689, rue Principale
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 4B0

Lundi	10 h 00 à 15 h 00
Mardi	10 h 00 à 11 h 30 12 h 30 à 15 h 00
Mercredi	10 h 00 à 11 h 30 12 h 30 à 15 h 00
Jeudi	10 h 00 à 19 h 00
Vendredi	10 h 00 à 15 h 00

Services caissiers¹

Services conseils²

9 h 00 à 16 h 00
9 h 00 à 11 h 30 12 h 30 à 16 h 00
9 h 00 à 11 h 30 12 h 30 à 19 h 00 *
9 h 00 à 19 h 00 *
9 h 00 à 19 h 00 *

* Sur rendez-vous.

1 Services caissiers

Dépôt, retrait, virement, paiement de factures, etc.

2 Services conseils

Placements, financement. Les services conseils sont aussi accessibles aux mêmes heures. Et même plus! Les conseillers peuvent vous accueillir dès 9 h 00 tous les matins.

Pour nous joindre : 418 259-7786
418 248-1927
Sans frais : 1 866 259-7786

www.desjardins.com/caisse-rivieresud

Guichets automatiques

■ siège social ■ centre de services St-Pierre-du-Sud

ACCÈSD 1 800 CAISSES 1 800 224-7737



Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière du Sud